

PRIX : 30 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

DÉCEMBRE 1952



NUMÉRO 53

Arbre de Noël

DE LA SECTION DE PARIS

Cet arbre de Noël comportera un programme artistique suivi d'un goûter et se terminera par une distribution de jouets.

Les parents désireux d'en faire bénéficier leurs enfants sont invités à les inscrire au Service Social de l'Association avant le **22 Décembre 1952 inclus**, de 14 à 19 heures munis de pièces justificatives

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA REÇUE PAR CORRESPONDANCE

Peuvent participer à cet arbre de Noël les enfants de nos membres habitant la région parisienne, âgés de moins de douze ans

Notre section de Paris offrira le
Lundi 29 Décembre 1952
un arbre de Noël aux enfants de ses membres, dans les salons de
l'Aéro-Club de France
6, rue de Galilée - Paris (16^e)
(Métro Boissière)

Petites Annonces

532. — Ancien du Régiment de Fusiliers Marins. Cherche appartement 3 ou 4 pièces vides, Paris ou Banlieue. Accepterait reprise justifiée. S'adresser à : M. SEKUTOWICZ, 6, rue de la Néva - PARIS (8^e).

533. — Ancien de la 1^{re} D.F.L., actuellement en Indochine, disposant petit avoir, libérable en mai 1953, après quinze ans et demi de service, marié, 3 enfants, prendrait en gérance fond de commerce (alimentation, fruiterie, primeurs, librairie, papeterie, etc...) région indifférente. Faire offres et conditions au Sergent-Major ROBERT René, S.P. 50.630, T.O.E.

534. — A Vendre. 203 Peugeot découvrable. Excellent état. Couleur bordeaux, intérieur cuir bordeaux. S'adresser Lieut. BOISSIERE, Dommarien par Prauthoy (Hte-Marne).

535. — COTE D'AZUR : A 10 minutes de Monte-Carlo, à l'arrêt du car. Chambre meublée à louer pour l'hiver, possibilité cuisine, pour personne seule. Soleil, forêt de pins, vue splendide. Ecrire à l'A.F.L. qui transmettra.

536. — Officier F.F.L. en stage à Paris 2 ans, cherche villa ou appartement, 3 pièces minimum, meublé ou vide. Préférence rive gauche, banlieue sud ou ouest. Accepterait reprise justifiée. Ecrire ou téléphoner : Commandant LIGER, Ecole Polytechnique, PARIS (5^e). ODEON : 32-83.

537. — Recherche à Paris Appartement (2 pièces, 1 cuisine) avec reprise justifiée. Ecrire : Mme SIFFERT, 8, Villa de Ségur, PARIS (7^e).

538. — Sous-Officier en Extrême-Orient, demande une marraine de guerre ou un correspondant habitant MARSEILLE, si possible famille F.F.L. (âge indifférent). Ecrire : Sergent-Major A. JOACHIM, S.P. 50-687, T.O.E.

DEMANDE D'EMPLOI

77. — Epouse Officier F.F.L., licenciée en droit, ex-avocate tribunaux mixtes Egypte, ex-chef Contentieux société Assurances-Capitalisation, connaissant anglais, notion Italien, Espagnol, Grec et Arabe, résidant Paris, prendrait poste en rapport avec ses capacités. Ecrire : Lt. CHRISTOPHE, 26, rue Delisy, PANTIN (Seine). Tél. VIL : 20-55 - 87-17.

78. — Ex-P.G. 38 ans, évadé d'Allemagne, Volontaire Français Libre, retraité proport. marine, désire emploi bureau, archives, aide-magasinier, vendeur, surveillant, etc..., serait désireux recevoir éventuellement formation professionnelle - accélérée - Ecrire : LAURENT Jacques, 2, rue Henri-Duchesne, PARIS (15^e).

79. — F.L., 31 ans, marié, 1 enfant, cherche situation Métropole ou Union Française. Connaissances langues étrangères, comptabilité, bonnes références. Ecrire à l'A.F.L. qui transmettra.

RECHERCHES

Ex-Quartier-Maitre mécanicien JOURDAN Maurice, corvette « Rosclys », recherche membres de l'équipage du sous-marin « Le Tonnant ». Adresser courrier : 26, rue Marceau, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

Mme SIFFERT, 8, Villa de Ségur, Paris (7^e), recherche son beau-frère, M. SIFFERT Alphonse (ex-sergent, Parc auto à Beyrouth), sans nouvelle depuis juin 1947.

CHANGEMENT DE NOM

M. Yves DREYFUS a obtenu du Ministère de la Justice l'autorisation de substituer à son nom patronymique celui de DERMOND.

message

DU COMITÉ DIRECTEUR

L'ANNÉE qui se termine ramène les Fêtes rituelles où il est de coutume de resserrer les liens familiaux avant d'entrer dans un nouveau cycle d'activité.

Le Comité Directeur de l'Association des Français Libres, grande famille éparse à travers le monde, mais étroitement unie par le souvenir de ses gloires et de ses Morts et par un vigilant souci d'entr'aide, veut à cette occasion remercier ses adhérents et leur adresser ses vœux.

Il les remercie pour la persistance méritoire avec laquelle ils soutiennent le magnifique effort qui permet à l'Association de remplir toutes les obligations morales et matérielles que lui a léguées la glorieuse France Libre. L'année 1952 a apporté un nouveau témoignage de cette volonté de perpétuer, de maintenir, d'aider — témoignage d'autant plus émouvant qu'il est généralisé, que l'éloignement, loin de détendre les liens, les resserre et stimule les énergies au profit de notre cause.

Il adresse ses vœux très affectueux à toutes et à tous. Que 1953 leur soit favorable dans leurs affections, leur santé, leur activité et leurs intérêts. Et que les petits enfants, qui naissent nombreux dans la France Libre, prospèrent et soient dignes de leurs parents.

Beaucoup de nos camarades combattent durement loin des leurs, en Indochine et en Corée. Au nom de tous, le Comité Directeur leur souhaite courage, et que le Dieu des combats les aide et les protège. Qu'ils sachent que nous mesurons pleinement leur effort, leurs risques et leurs mérites, que notre pensée affectueuse n'est jamais loin d'eux.

A ceux aussi que les Fêtes trouvent loin du pays natal à l'étranger et sur nos territoires d'Outre-Mer, nous dédions une pensée d'autant plus amicale qu'ils savent mieux nous prouver leur attachement et leur souci de participer activement à la vie de l'Association.

Le Comité Directeur se fait l'interprète, vis-à-vis du Général de GAULLE et des siens, des vœux respectueusement affectueux que forment dans leur cœur toutes celles et tous ceux qui ont répondu à son appel, qu'il a guidés vers la Victoire, et qui lui en gardent une fidèle gratitude et un profond attachement.

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

Paraît tous les Mois

N° 53

DÉCEMBRE 1952

SOMMAIRE

Petites Annonces (page 2 couverture).	
Message du Comité Directeur	1
Chronique Internationale, par Jean Massip.	3
Cérémonie de la Flamme sous l'Arc de Triomphe	4
Souscription au Monument Laurent Champ-rosay	5
Vente de Charité 1952	6
La véritable histoire de cinq garçons du Nord qui traversèrent la Manche en canoë pour rejoindre les « Forces Françaises Libres », en 1941, racontée par eux-mêmes : Jean et Pierre Lavoix	7
Le « Triomphant »	10
Les Français Libres à l'Honneur	13
Le Médecin-Colonel W. Vignal	14
Messe anniversaire à la mémoire du Général Brosset et des quatre mille morts de la 1 ^{re} D.F.L.	15
Assemblée Générale des 18 et 19 avril 1953. Délégation de Pouvoir	16
Représentation des Sections aux Assemblées Générales	17
La Vie de l'Association	18
Carnet de l'Association	23
Nos Informations	25
Nous recherchons les Camarades	28
Changements d'adresses (page 3 couverture).	



« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE » ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES
REDACTION - ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8*
Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS. — C.C.P. PARIS 5.126-45.
PUBLICITE : Jean DEIT, 5, rue Jacques-Mawas, PARIS-15*. Tél. LE Courbe 51-03.
Tél. : ELYSEES 90-85 et la suite.
Le Directeur-Gérant : Raymond BILLON.

CHRONIQUE INTERNATIONALE



par JEAN MASSIP

Ce mois de Novembre est venu nous apporter trois nouvelles illustrations d'un phénomène qui tend à devenir la caractéristique de notre époque et autorise à se demander si l'heure des Chefs militaires n'a pas sonné.

Depuis le début de l'année nous avons vu arriver au pouvoir le Colonel Chichakly en Syrie, le Général Neguib en Egypte et le Général Fouad Chehab au Liban. Le 4 novembre, un vaste mouvement populaire a d'abord porté à la Présidence des États-Unis le Général Eisenhower ; quelques jours plus tard, en Grèce ce fut l'accès, par l'élection, à la Présidence du Conseil, du Maréchal Papagos, Chef du Rassemblement du peuple hellénique ; enfin nous venons de voir le Régent d'Irak appeler à prendre le pouvoir à Bagdad, le Général Mahmoud Nouredhine, pour briser un mouvement séditionnaire des partis ultra-nationaliste et révolutionnaires irakiens.

Ce qu'il y a de caractéristique dans ces promotions de chefs militaires c'est que si certaines sont dues à des coups de force, il en est deux qui résultent d'appels réguliers, selon les canons des régimes démocratiques.

Le peuple grec a tourné le dos aux vieux partis traditionnels qui avaient fait la preuve de leur incapacité à assurer la stabilité gouvernementale et son choix s'est porté sur un héros national qu'il a investi d'une grande confiance — de 240 suffrages sur les 300 que compte la Chambre des Députés — afin qu'il puisse plus aisément mettre un terme à l'anarchie parlementaire et opérer, dans l'ordre et la stabilité rétablis, le redressement économique de la Nation.

Quant au peuple américain dont on avait prédit, de divers côtés, qu'il se diviserait en deux fractions à peu près égales, il a donné au Général Eisenhower une victoire complète, indiscutable, et offert même ce spectacle significatif d'une majorité dans deux États du Sud, la Floride et la Virginie, qui n'avaient jamais élu des Républicains. Il l'a emporté à la majorité surprenante de vingt-sept millions de voix contre vingt-deux millions, alors que, voici quatre ans, le Président Truman battit le candidat républicain, M. Dewey, par vingt-quatre millions contre vingt-deux millions. Encore y avait-il deux candidats démocrates dissidents qui recueillirent deux millions de voix.

On s'est plu à relever que son concurrent malheureux, M. Stevenson, était fondé à ne pas se sentir diminué, personnellement, par sa défaite. Il est fort probable, en effet, qu'aucun autre candidat démo-

crate n'aurait empêché qu'en cette période sombre de la vie internationale une imposante majorité du peuple américain n'accorde sa confiance — dans l'espoir qu'il pourra mettre fin à la guerre de Corée — au chef glorieux dont l'image a popularisé les traits et que ses collaborateurs ont dépeint comme un grand organisateur et un diplomate avisé.

Ce qui, en tous cas, mérite d'être retenu, c'est que la victoire du Général Eisenhower a été considérée, dans tous les pays, comme l'événement le plus important du mois qui s'achève.

Cette élection marque le retour, à la direction des affaires nationales, du parti républicain qui en était écarté depuis vingt ans. Il est normal que le monde entier s'interroge sur ce que ce renversement des rôles des deux partis traditionnels peut signifier quant à l'avenir de la politique extérieure américaine. Curiosité d'autant plus légitime qu'au cours de la campagne électorale le Général Eisenhower a annoncé son intention de se rendre en Corée et qu'on peut présumer que l'impression qu'il en rapportera aura quelque effet sur les développements de sa politique en Extrême-Orient et peut-être aussi, par voie de conséquence, en Europe.

Mais il va y avoir un interrègne. Le nouveau Président n'assumera ses hautes fonctions qu'en janvier 1953. En attendant, la vie politique américaine passera par une phase de stagnation. Car si le Général Eisenhower ne peut rien faire d'officiel puisqu'il n'a pas prêté serment, le Président Truman s'abstiendra de toute initiative engageant à fond l'avenir, parce que son pouvoir touche à sa fin.

On peut d'autant plus déplorer cette stagnation que l'O.N.U. traverse une crise particulièrement délicate illustrée par la démission du Secrétaire Général, M. Trygve Lie, par le suicide de son principal conseiller, M. Feller, et par une nouvelle démonstration d'impuissance dans l'affaire de Corée. Crise redoutable aussi, et dont le péril ne peut être conjuré que par une action hardie résolue et concertée des trois grandes puissances occidentales.

Avant son départ pour la Corée, le nouveau Président a pourtant procédé à quelques choix de collaborateurs qui permettent d'entrevoir les grandes lignes de sa politique extérieure. Après avoir désigné le Sénateur Cabot Lodge pour l'assister comme observateur en matière de politique extérieure, et le banquier Joseph Dodge pour examiner le projet du budget établi par le Ministre des Finances démocrate, le Général Eisenhower a nommé trois de ses

futurs ministres : M. Foster Dulles, expert républicain en questions internationales, comme secrétaire d'Etat ; M. Charles Wilson, Président de la General Motors Corporation, comme Secrétaire à la Défense ; M. Douglas Mac Kay, Gouverneur de l'Oregon, comme Secrétaire à l'Intérieur. De ces diverses nominations, il faut surtout retenir celle de M. Cabot Lodge, esprit libéral connaissant bien notre pays et parlant notre langue, et celle de M. Foster Dulles dont la formation universitaire comporte un passage à la Sorbonne, et qui a été pendant assez longtemps le Conseiller républicain de M. Acheson. La part qu'il a ainsi prise à l'application de la politique extérieure du Président Truman donne à penser qu'il n'est pas dans les intentions du Général Eisenhower de modifier sensiblement la ligne suivie par son prédécesseur.

Il faut toutefois prévoir, en Asie, une politique de plus grande fermeté conjuguée avec le maintien de l'appui américain à l'Europe et, d'après certains observateurs, la possibilité d'un soutien plus direct aux Puissances Occidentales pour leur action dans les territoires d'Outre-Mer. On aimerait en parti-

culier qu'il se rendit pleinement compte que le front indochinois fait partie du front occidental commun et qu'il agit en conséquence.

Dans l'immédiat, le Général Eisenhower va donc se rendre en Corée tandis qu'à New-York le compromis indien sur la question des prisonniers de guerre a été repoussé par Moscou et ses associés. En présence de ce rejet qui semble définitif et se situe d'ailleurs dans la ligne d'une politique dont le succès exige la prolongation de la guerre de Corée, le Général Eisenhower va se trouver contraint de prendre une décision de la plus haute importance. On veut espérer qu'elle sera conçue de façon à préserver la solidarité occidentale rendue plus nécessaire encore par la paralysie dont souffre l'O.N.U. Si on veut épargner à cette institution le sort que subit la Société des Nations et dont on sait combien tragiques furent les conséquences de sa faillite, il ne sera pas trop de l'union étroite des trois grandes démocraties occidentales. Cette Union est d'autant plus impérieuse que l'U.R.S.S. qui a enrayé le mécanisme de l'O.N.U. par un usage abusif du droit de veto ne semble pas disposée à y renoncer...

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

L'Association des Français Libres a le grand honneur d'avoir été désignée pour ranimer la flamme, le Mercredi 24 Décembre.

En cette veille de Noël, nombreux sont les Français qui tournent leurs pensées vers le Soldat Inconnu, aussi la faveur qui nous est faite sera-t-elle vivement appréciée par tous les membres de l'Association.

Le Général, Président de l'Association, invite tous les Français Libres, habitant Paris ou qui y seraient de passage ce jour-là, à se joindre à lui pour accompagner notre drapeau à l'Arc de Triomphe.

Le rassemblement aura lieu à 18 h. 20, à l'intérieur des chaînes qui entourent le monument du côté des Champs-Élysées.

SOUSCRIPTIONS AU MONUMENT LAURENT CHAMPROSAY

(ARRÊTÉES AU 1^{ER} OCTOBRE 1952)

M ^{me} et M ^{les} LAURENT CHAMPROSAY	10.000 fr.
Anonyme	100 fr.
M. CHAVANAC - Saint-Laurent du Maroni	5.000 fr.
M. BENOIT - Tanger	5.000 fr.
M. FRANZ - Sainte-Croix-aux-Mines	500 fr.
M. COUPIGNY - Paris	1.000 fr.
M. HEUDIER - Angers	3.000 fr.
M. DAME - Trévoux	500 fr.
M. Edouard de LARMINAT - Fontainebleau	2.000 fr.
M. WLERICK - Paris	500 fr.
M. GUILLON - Poitiers	1.000 fr.
M. BOUSQUET - Bône	500 fr.
M. BORNSTAIN	250 fr.
M. ACCAD - Paris	2.500 fr.
M. le Médecin Général SICE - Marseille	2.000 fr.
M. le Général H. DASSONVILLE - Paris	1.000 fr.
M. THOUVENOT - Remiremont	500 fr.
M. le Colonel MAUBERT - Brazzaville	1.000 fr.
M. BEAUVAIS Jean - S.P. 67.849	200 fr.
M. DOSSEH Benjamin - Porto-Novo	750 fr.
M. le Docteur FRUCHAUD - Alep (Syrie)	20.000 fr.
AMICALE I ^{re} D.F.L. Tunis	2.000 fr.
SECTION A.F.L. Côte des Somalis (Djibouti)	25.000 fr.
M. le Général René MARCHAND - Paris	1.000 fr.

Tous auront à cœur de suivre ces exemples.

Vente de Charité

Les 8, 9, et 10 novembre, dans les salons de notre Club, nous avons, une fois encore, eu le plaisir de nous trouver réunis à l'occasion de la Vente de Charité.

Chacun avait fait un grand effort pour qu'elle soit un succès. Elle le fut. Le premier mérite revient aux vendeurs et vendeuses si dévoués qui ont su, cette année, apporter à leur comptoir respectif un grand nombre de marchandises TOUTES OFFERTES.

Certaines sections aussi ont contribué de manière très efficace à l'approvisionnement des stands. Nous tenons à citer spécialement celles de Cherbourg, Saint-Brieuc et Thiès. Leurs beaux envois ont été si appréciés qu'ils se sont fait enlever presque entièrement le premier jour. Ajoutons à cela quelques dons personnels et importants, mais on nous demande l'anonymat !

Le comptoir de la librairie avait l'honneur de présenter deux nouveaux ouvrages bien émouvants et si intéressants : *L'Épopée du « Surcouf »* et *La Vie exemplaire du Commandant d'Estienne d'Orves*. Par une attention très délicate, les veuves de ces héros des F.N.F.L. ont tenu à venir dédicacer elles-mêmes ces volumes.



Mais si nous n'avions eu que de beaux comptoirs, le résultat était incomplet, aussi faut-il exprimer notre reconnaissance aux nombreux amis venus les dévaliser.

Le Punch Martiniquais connaît toujours le même succès ; il donne de l'éloquence aux vendeurs, de l'optimisme aux acheteurs qui se laissent si aimablement charger et alléger ! En même temps !

Par le résumé succinct de ces journées, nous aimerions surtout exprimer notre reconnaissance profonde à toutes celles et à tous ceux qui ont rivalisé de dévouement et de générosité pour que le résultat soit en proportion des besoins de notre service social. Bien d'autres pourraient suivre cet exemple, si chacun faisait un petit effort en pensant aux camarades malheureux, on pourrait obtenir un résultat immense. Peut-être que l'année prochaine tous les F.F.L. de Paris tiendront à venir l'un des trois jours ?

LA VÉRITABLE HISTOIRE

de cinq garçons du Nord qui traversèrent la Manche en canoë pour rejoindre les « Forces Françaises Libres », en 1941 contée par eux-mêmes.

Les frères Jean et Pierre Lavoix

Au début de la guerre, comme beaucoup de gens du Nord, nous avons évacué les centres pour des régions que l'on aurait cru moins exposées.

C'est ainsi que dès 1939, avec mon frère qui devait lui aussi connaître la glorieuse épopée des Forces Françaises Libres, je devins habitant d'un petit village de la côte : Fort-Mahon, plage située à soixante kilomètres au sud de Boulogne.

Là devait nous surprendre l'invasion, de là devaient partir nos premiers pas vers la revanche. Déjà avant l'invasion, héritage de ch'Timi, nous haïssions les Boches.

Dès leur arrivée, mon frère qui avait à ce moment un peu plus de dix-sept ans et moi un peu plus de quinze, nous organisions notre résistance dans la mesure de nos faibles moyens.

L'appel du 18 juin du Général de Gaulle et l'exploit de Mourzouk nous avaient fait frémir.

Nous voulions, dès que ce serait possible, rejoindre les Forces Françaises Libres. Nous ne voulions pas accepter d'être des vaincus.

Très rapidement pour nous, passionnés du canoë et de la mer, devait germer l'idée de partir tout droit au plus court, à travers la Manche, pour gagner l'Angleterre.

A notre tour de garder au combat la place de notre père en 1914, de notre grand-père en 1870, le droit d'être des Français, debout.

Et en fiers enfants de Gayant, notre géant national de Douai, nous commençâmes notre entraînement, cherchant toutes les possibilités, calculant tous les détails, nous endurcissant dans notre volonté de départ, écartant toutes les objections de notre famille, attendant avec impatience le moment propice.

Après une mauvaise saison, je parle de l'été 1941, notre dernière occasion de départ devait se présenter.

A la mi-septembre, nous étions fin prêts. Nous avions une bonne équipe.

Deux autres amis parisiens, se trouvant à Fort-Mahon dans les mêmes conditions que nous, avaient fait leur entraînement avec nous deux.

Puis un jour tombe du ciel un bon garçon, qui, venu seul de Saint-Denis, avait, lui aussi, pensé à la route de la Manche. Le hasard nous fit rencontrer.

Nous décidâmes de partir ensemble : Christian et Guy Richard, parisiens du Vézinet ; Lefebvre, de Saint-Denis, Pierre et Jean Lavoix, de Douai.

« L'Amiral », mon frère aîné, avait alors dix-

neuf ans, le plus jeune en avait quinze et demi, j'en avais pour ma part dix-sept.

Les moyens : nous avions deux canoës canadiens en bois, dont un avait été réparé pas nos soins.

Nous avions des vivres, quinze boîtes de biscuits de soldat, cent morceaux de sucre, dix kilos de pain, un fusil et quarante-cinq cartouches, en cas de mauvaise rencontre.

Nous avions prévu le cas où l'un des canoës se retournerait et avions des ceintures de sauvetage ; nous envisagions de pouvoir en renflouer un éventuellement.

Nous avions une voile par canoë et des pagaies de secours.

Le 16 septembre au soir, nous devions partir.

Un des canoës se trouvait sur la plage, l'autre dans la cour de la villa, en bordure de mer. Il faut avouer que par sécurité, nous n'avions prévenu personne de notre départ.

Vers 21 heures, après la patrouille, nous nous détachions tous les cinq, ombres silencieuses, nous dirigeant avec les paquets vers le premier canoë, peu rassurés, le cœur pincé d'un sentiment que seule donne l'aventure, nous faufilement dans les zones apparemment les plus sombres, nous gagnions le premier canoë, le portions au bord de l'eau.

Puis nous revenions rechercher le second et l'emportions à son tour après avoir traversé, le cœur haletant, le glaciais, guettant inquiets le poste allemand qui est tout au plus à cent cinquante mètres ; nous sommes enfin à l'eau.

Nous nous répartissons comme prévu dans les embarcations. Enfin en route, la mer est phosphorescente et les coups de pagaies déclenchent des gerbes d'étincelles.

Là-haut, le petit poste de la dune ne bouge pas, la patrouille est passée il y a dix minutes. Pourquoi se passerait-il quelque chose ?

Nous payons avec rage : s'éloigner c'est se mettre en sûreté.

Non, car les dunes faisaient écran contre le vent d'est et maintenant la mer se creuse, l'eau embarque, il faut manier la casserole en guise d'écope. Là-bas derrière, on distingue la masse sombre des maisons où nous devrions être bien au chaud, au lieu d'être aspergés par les vagues qui déferlent sans cesse sur nous. Nous distinguons dans la nuit d'encre la ligne des dunes, le blockhaus d'artillerie.

Nous sommes enfin partis.

Les premières difficultés sont vaincues.

Nous hissons la voile. En avant ! Les deux canoës se suivent. Bouchons ballottés par la mer. Bouchons qui savent ce qu'ils veulent.

La direction est prise, le cap sur les étoiles.

Certes, nous sommes assez inconfortablement installés, mais nous avons calculé : dix heures de navigation et ce sera tout.

Mais ce bruit, ces lumières, qu'est-ce ? Nous baissons la voile, ils se rapprochent ; nous n'avions pas prévu les vedettes. Elles se rapprochent encore, un faisceau lumineux se promène. Par chance, nous sommes dans le creux de la vague, il passe au-dessus. Les vedettes boches s'éloignent, ouf ! La lueur diminue, s'estompe, s'éteint. Nous n'avons plus froid, nous étouffons. La voile est remontée, c'est fini.

Nous nous dirigeons toujours sur notre étoile. De tous côtés, à part les vagues crêtées d'écume, le noir, le noir absolu.

Mais ces lueurs là-bas, ces projecteurs ? Un bombardement. Ce ne peut être que Boulogne ! Mais alors, nous longerions simplement la côte !

Immédiatement nous sortons la boussole, la torche et vérifions la direction : nous avons fait une erreur, pas possible. Cependant, tout à l'heure, l'étoile donnait bien le cap. Oui, seulement, si l'étoile polaire est immobile, le chariot de la petite ourse tourne, c'est ce qui nous a mis dedans !

Vérifiant le cap à la boussole, périodiquement, nous reprenons notre cauchemar. La mer est toujours agitée ; adossé au mât, tout à l'avant du canoë, une étrange torpeur m'envahit et je sommeille, éclaboussé par les lames.

Enfin la mer se calme, l'on se sent moulu, si je puis dire. La nuit blanchit, l'aube vient. Nous regardons autour de nous, toujours la mer.

Non, là-bas, légèrement à droite, sous les premiers rayons du soleil resplendit comme un point brillant la côte de France, ce doit être le Gris-Nez.

Et puis plus rien, adieu la France.

C'est fini ! La mer, de l'eau, encore de l'eau, toujours de l'eau !

Nous sommes joyeux, le cauchemar est fini, la houle est assez faible, régulière. Le soleil réchauffe ; nous nous restaurons et à la voile et à la pagaie, nous continuons notre route.

Soudain un vrombissement : nos deux voiles tombent. C'est un Boche, pas d'erreur. Il ne nous a pas vus ; il s'éloigne lui aussi comme les vedettes de la nuit précédente. Nous n'oserons plus mettre la voile et à la pagaie nous continuerons notre marche.

Nous sommes pleins d'optimisme, vers le Nord un cumulus de nuages apparaît, barre tout l'horizon, ça ne peut-être qu'une condensation annonçant la terre.

En effet, bientôt, vers midi, nous apercevons une ligne plus sombre.

Enfin la terre.

Nous considérons la bataille comme gagnée. Nous avançons rapidement, arrêtant de temps en temps

pour grignoter un biscuit, sucer un morceau de sucre, et même changer les équipes, puis remettant la voile, nous faisons des courses.

La terre approche, mais le vent change nous obligeant à rentrer la voile... L'équipe du deux est un peu fatiguée, nous prenons le deux en remorque, après un temps, ils reprennent leur autonomie, mais la mer se durcit, le courant n'a pas l'air de nous être favorable ; si la côte est bien visible plus moyen d'avancer, il peut bien être 16 heures.

Pendant deux heures nous luttons à tout prix, jetons les vivres, le fusil, les cartouches... une voile par-dessus bord. Cependant, nous ne pouvons avancer. Après deux heures de lutte, épuisés, nous décidons d'essayer de dévier sur notre gauche où semble se dessiner une baie.

Nous allons essayer de nous glisser dans la baie où, espérons-nous, la mer sera plus calme. Sur une mer vraiment déchaînée, à l'échelle de notre canoë, nous virons. Il est bien 18 heures.

Tout à coup apparaît un Spitfire, il va passer au-dessus de nous, nous faisons des signaux, il vire. Il nous a vus !... Nous allons être secourus. L'espoir nous redonne des forces, la mer encore dure est moins forte : nous bondissons sur les vagues. Soudain, au loin, face à une falaise : une vedette, elle a l'air d'appareiller, de venir vers nous... Non, elle vire, et malgré nos signaux, elle s'éloigne ; est-ce fini ? Un peu de courage, nous continuons à pagayer. Soudain, du fond de la baie, un point noir ; ce doit être un canot automobile. Il vient vers nous, nous faisons des signaux. Nous voit-il ? Non, lui aussi tourne et disparaît. C'est fini !...

La nuit tombe, sur une étoile nous regardons la direction. Trois, dix étoiles scintillent ; exténués, nous amarrons les deux canoës l'un à l'autre.

Nous nous allongeons dans le fond et sombrons dans le néant au bruit du clapotis des flots.

Soudain un cri ! Des projecteurs ! En effet, trois projecteurs dressent dans le ciel leurs faisceaux lumineux. S'il y a des projecteurs, il y a terre. En un tour de main, les canoës sont désamarrés et nous sommes à nouveau à pagayer avec ardeur dans la direction de l'espoir. Hélas, bientôt un à un les projecteurs s'éteignent, encore quelque temps nous nous dirigeons sur une étoile et comme les autres elle nous trahit et raccrochant les esquifs, nous nous replongeons dans le néant.

Quel est ce bruit étrange qu'on entend ? Ce n'est certes pas le bruit de l'eau sur notre canoë, il est plus profond, plus sourd ; l'un de nous lève la tête et s'écrie : « Terre ! » La terre est là tout près.

En effet, une magnifique falaise blanchâtre se découpe sur le ciel plus noir. Nous nous remettons en route. Le courant est dur, nous devons trimer pour en sortir. Mais qu'est devenu l'autre canoë ? Moins maniable que le nôtre, il part à la dérive ; nous partons à son secours, le prenons en remorque. Nous voilà sortis, la côte est là tout près. Doucement nous évoluons entre les rochers, nous y voilà. Terre ! Nous

ne sautons pas poussant des cris de joie... Rien. Totalement épuisés, nous traînons les canoës contre la falaise, puis, chacun dans son coin de rocher, nous nous couchons et nous endormons.

Quand nous nous réveillons, la mer est là toute proche. De la falaise qui est très haute, descend un filet d'eau. Enfin nous nous désaltérons.

Nos tenues sont bien piteuses. Au loin, un petit casino sur pilotis : une ville. Nous n'en croyons pas nos yeux. Allons-nous faire une entrée triomphale en canoë dans le pays ? Pour ma part, je jure bien de ne jamais de ma vie remettre les pieds sur l'eau. Nous décidons que tandis que l'un des canoës suivra la côte, les autres, à pied, gagneront le village ou la ville.

Arborant fièrement notre drapeau en haut du mât, le petit canadien part en longeant la côte, à la grande stupeur des Anglais.

En marchant le long de la côte, nous rencontrons bientôt des ouvriers qui après avoir regardé et vu notre drapeau comprennent, nous serrent vivement la main à grand renfort de discours auxquels nous ne comprenons rien.

Ils nous emmènent par une échelle en haut de la falaise, nous offrent à boire et à manger, appellent un agent de service qui téléphone à la police-station.

Bientôt arrive un car, et nous voilà partis. Nous récupérons l'autre canoë et nous arrivons à la police-station, où nous prenons douche et réconfort. Nous commençons à être interrogés sur toutes les faces.

Nous sommes conduits dans les bureaux de l'Intelligence Service.

A LONDRES

Là, tout fiers, nous signalons les emplacements de tous les ouvrages de la défense allemande que nous connaissons.

C'est ainsi que nous constatons avec plaisir que nos nouvelles vieilles de trente heures, nos nouvelles de gosses, intéressent prodigieusement tous ces messieurs. D'entrée nous pouvons dire que nous avons servi.

Puis nous sommes présentés au Général de Gaulle ! Celui à qui tous les Français devaient tous leurs espoirs nous reçoit dans son bureau de Carlton-Garden. Il nous parle de la France, des Français Libres, nous interroge sur notre voyage. Nous étions bien payés de nos peines.

Puis, le lendemain, on nous annonce que nous allons voir un important personnage britannique. Quelle ne fut pas notre surprise d'être reçus par le Premier Ministre britannique comme des ambassadeurs, ambassadeurs de la jeune France... Celle qui n'avait pas été vaincue.

— Voilà le visage de la vraie France, dit Monsieur Churchill.

Lui aussi, en un français pénible mais correct, nous interroge sur la France. Puis ce fut Madame Churchill, l'on nous fit même visiter la salle du Conseil des Ministres. C'était le 22 septembre 1941, au 10 Downing Street, à Londres. Mon frère s'engagea dans la Marine Française Libre. Les quatre que nous étions, entrons à l'Ecole des Cadets. Là était le visage de la vraie France comme avait dit M. Churchill. Cadets de la France Libre, qu'étes-vous devenus ? Sur tous les champs de bataille, vous vous êtes battus, comme mon très cher camarade le sous-lieutenant Lefebvre, de Saint-Denis, qui mourait le 17 janvier 1945, à l'âge de vingt ans, dans les plaines d'Alsace, près d'Obernai, pour ne pas vouloir exposer ses hommes qui voulaient le relever alors qu'il avait été blessé gravement au cours du bombardement. Les petits Cadets que le Général aimait bien et qui, l'heure venue, se montrèrent partout des héros.

Extrait de « France-Libre-Nord », n° 5, 43, rue de Condé, Lille.

Tous les Membres de l'A. F. L.
ont le devoir de participer à la

GRANDE TOMBOILA

organisée au profit de nos Œuvres Sociales

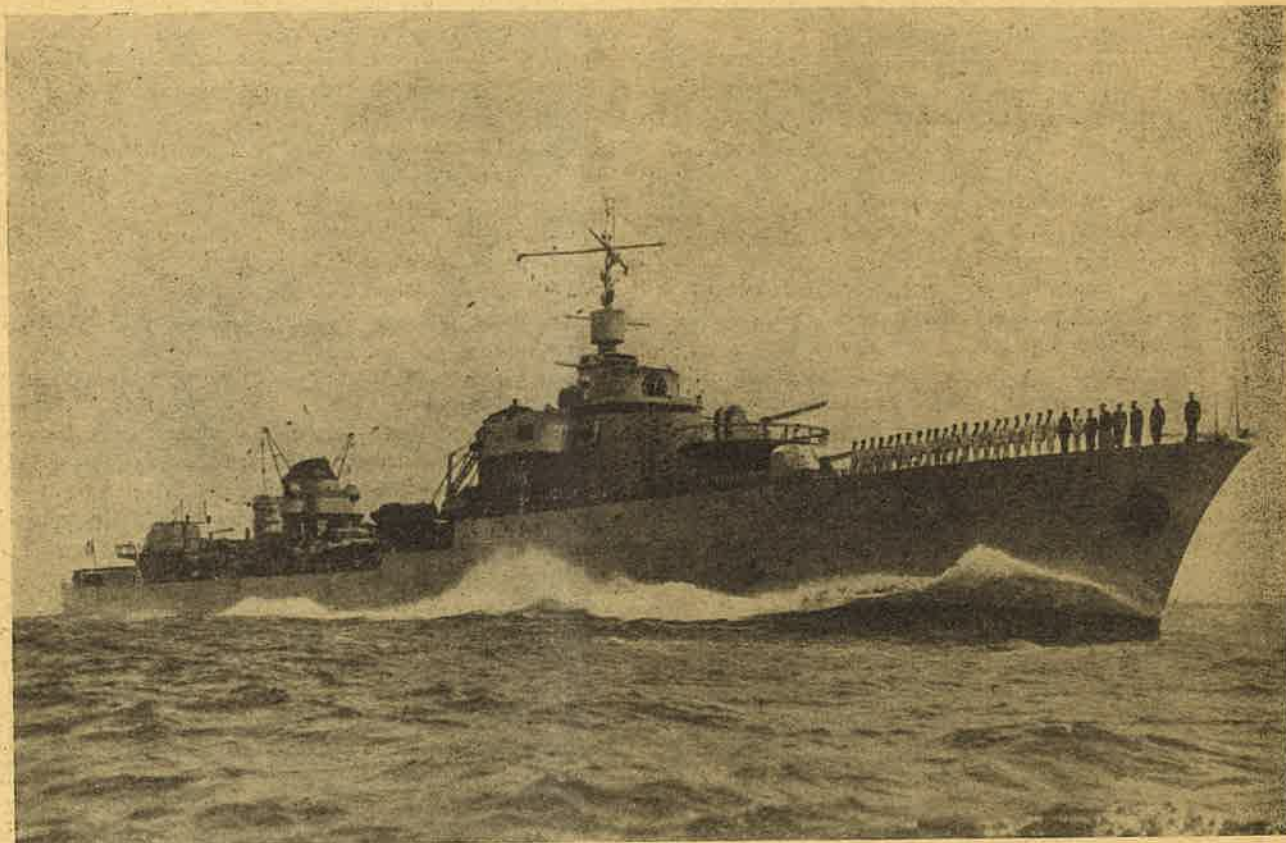
Nombreux lots
parmi lesquels

UNE VOITURE SIMCA 9 (ARONDE)
UN VÉLOMOTEUR - UN ASPIRATEUR
Voyage avion - 1 Poste de T.S.F., etc...

Prix du billet : 100 fr. - TIRAGE LE 7 FÉVRIER 1953

Les billets sont en vente aux Sièges de nos Sections. Envoi contre mandat adressé à notre C.C.P. 5126-45 Paris.

LE « TRIOMPHANT »



Depuis une semaine, le « Triomphant » avait appareillé de Freemantle à destination de Diego-Suarez. Il convoyait un gros pétrolier américain, le « Cedar-Mills » et le cargo hollandais « Jaca ». Le vent s'était levé dans la journée. Jusque-là, le convoi filait ses quatorze nœuds sur mer d'huile. Du ciel laiteux, la chaleur coulait comme un métal en fusion.

Gilly commandait le « Triomphant ». Avec son visage de corsaire, son snobisme et sa froideur affectée, c'était un ami charmant et un marin renommé.

Le croiseur léger français, l'un des quatre champions du monde de vitesse, consommait beaucoup de mazout. S'il allait vite, il n'allait pas loin. C'était bien gênant sur les espaces océaniques. Dans cette traversée, le « Triomphant » protégeait les deux bateaux marchands de ses canons mais le pétrolier, au huitième jour de mer, devait lui permettre de refaire le plein de ses soutes. Quand ils avaient voulu mazouter, le roulis les avait pris à contre-temps et la manche avant avait été cassée. C'était le début d'une série noire. Le « Cedar-Mills » n'avait pas de rechange. Ils décidèrent de faire un ravitaillement de fortune avec des manches à incendie. Mais par nuit sans lune, très obscure, la remorque cassa et le nouveau tuyau fut arraché. Il n'était pas question de repasser la remorque de nuit.

Au jour, le vent s'était levé. Il n'y avait là rien de très

alarmant. Puisque désormais le ravitaillement était impossible en mer, il ne restait qu'à mettre le cap sur Diego-Garcia, bien plus proche que Madagascar. Ce que fit le commandant. Mais la situation s'aggrava très vite. La brise fraîchissait à chaque minute.

Vers la fin du jour, le soleil disparut dans une lumière soufrée. Le vent continuait de tourner au sud, le baromètre descendait et la mer se creusait d'une façon inquiétante.

Gilly se trouvait devant une situation dramatique. Etant à court de mazout, s'il voulait atteindre Diego-Garcia, il lui fallait garder le cap actuel. Or, cela ne serait plus possible si le temps l'obligeait à prendre la cape. Il tenta longtemps de conserver la route du port hollandais mais les symptômes continuaient de s'accumuler. Le vent tournait au sud, le baromètre précipitait sa pente et, dans la nuit d'encre, on ne pouvait voir tout près du bord que les chevelures luisantes d'écume que l'ouragan arrachait aux vagues.

Ce soir-là, le quartier-maître Keroff, du « Triomphant », fit la chose la plus redoutable de sa carrière. Keroff était un bon vieux quartier-maître chauffeur que quinze ans de marine de guerre n'avaient pas encore pris au dépourvu. Son livret, vierge de punitions, attestait de sa valeur professionnelle comme de sa tenue. Il était chargé à bord, en particulier, de jauger

chaque soir les réservoirs à mazout. Depuis l'avant-veille, le combustible était devenu précieux et il fallait en faire le compte précis de dépense. Aussi Keroff devait-il estimer la consommation plus souvent que d'habitude. Occupation en soi banale, il suffisait de dévisser six écrous à oreille, de les rabattre, pour déboucher le couvercle des cales et y plonger la tige qui donnait le niveau. A la nuit tombante donc, le quartier-maître avait soulevé les panneaux et jaugé le mazout. La mer était déjà très grosse et des lames entières parcouraient le pont en abord des superstructures. L'opération banale devenait une acrobatie. Une vague plus grosse souleva Keroff comme un fétu, le porta à dix mètres plus loin et, se déversant à la mer, le laissa comme un gros poisson dans le filet garde-corps. Keroff, à moitié assommé, revint pour visser les panneaux. Il le fit, inconscient, avec moins de précision que d'habitude. Cette négligence involontaire allait avoir des conséquences disproportionnées.

Vers vingt-deux heures, dans un coup de roulis plus fort, le bâtiment se coucha un instant sur la lame et la mer parcourut le pont de la tegue jusqu'à l'arrière. Le couvercle mal vissé de la soute quatre, on le sut plus tard, fut arraché et la soute presque vide s'emplit d'eau de mer. C'était chose grave. Déjà à court de combustible, le navire venait d'en perdre une grande fraction. Mais plus grave encore était le déséquilibre que le poids d'eau de mer venait d'apporter brusquement à bâbord. Sur la passerelle, le commandant, aveuglé par la nuit et par la tempête, n'évalua soudain la menace qu'à la gîte qu'accusait son bateau.

Gilly avait pris la cape par bâbord. Mais, pour ne pas rompre le silence radio, chose interdite en temps de guerre, il n'avait pas prévenu le pétrolier. Le « Triomphant » filait quatre nœuds, ses machines en avant lentes, dans une mer démontée. Couché par la lame suivante, il resta engagé.

Il faut être marin pour ressentir toute l'horreur du mot. Le navire est un être vivant. Il monte d'habitude avec audace à l'assaut des vagues, descend sans vertige dans les creux, reçoit de l'eau des gifles qui le font vibrer de proue en poupe et le couvrent d'embruns. Il roule bord sur bord, mais à chaque limite de son oscillation une énorme bourrade le remet debout. Pour l'incliner l'instant d'après sur l'autre flanc. Cette danse porte en soi une espèce d'harmonie, une règle mathématique, celle qu'impose au bateau sa propre stabilité.

Et le voilà soudain couché sans qu'il ait reçu cette bourrade amie qui le remettait droit dans son chemin. Le marin, où qu'il soit à bord, est pris du coup d'un mortel malaise. Son navire n'est plus désormais un être plein de vie, il porte une maladie grave ; son corps s'est alourdi d'un terrible poids mort. Il est comme un nageur qui traînerait un boulet, il risque d'en mourir. On dit qu'il s'engage.

Le « Triomphant » venait d'engager. Vingt tonnes d'eau, brusquement embarquées à bâbord parce que le quartier-maître Keroff, assommé par une lame, avait mal revissé le panneau de la soute à mazout numéro quatre, venaient de signer l'arrêt de mort du bâtiment.

Le reste de la nuit fut un cauchemar. Deux cent cinquante hommes luttèrent pour leur vie au milieu du cyclone. L'obscurité ajoutait à l'horreur de ce combat. J'extrait quelques lignes du rapport de mer du commandant Gilly à partir du moment où son bâtiment avait engagé :

« A 22 h. 30, le bâtiment donne un violent coup de roulis sur bâbord, ne se relève pas et reste engagé du côté du vent. Donné immédiatement l'ordre de redresser. Après dix minutes environ et afin de ne pas avoir toutes les superstructures

arrachées par la mer je prends la cape par tribord. Vitesse un à deux nœuds. Le bâtiment gouverne mal et se couche violemment au roulis. La chaufferie arrière, envahie par la vapeur (évaporation d'eau salée sur les tuyautages), est intenable. Les auxiliaires sont stoppés. La chaudière est isolée, le compartiment évacué.

« A 22 h. 40, je fais appeler le commandant en second sur la passerelle. Il est introuvable à bord. A ce moment le vent est passé au S.-S.-E. et a légèrement forcé (force 7). Le baromètre descend rapidement. Par suite de la bande et du roulis, désamorçages fréquents des pompes de circulation et des pompes à huile. La dynamo arrière, en fonction s'arrête. Passé sur la dynamo avant.

« A 23 heures, la bande s'est accentuée d'environ 5°. Donné ordre de redresser dans le minimum de temps par tous les moyens possibles.

« Incendie dans le Martiny-passerelle-machine avant. Téléphone en avarie. Liaisons coupées. Le bâtiment a maintenant une bande d'environ 25°.

« A 23 h. 15, j'envoie l'enseigne de vaisseau de quart à la machine avant. Il doit renouveler mon ordre de redresser le bâtiment à tout prix. Il revient me prévenir que la bande provient très probablement de panneaux de soutes vides arrachés à bâbord, que le redressement est en cours, qu'il y a de l'eau dans les deux machines et la chaufferie en fonction, mais les pompes de cale fonctionnent et les éjecteurs sont mis en route quand nécessaire.

« A 23 h. 50, cependant, la bande s'accroît, les pompes à huile se désamorcent, les dynamos déclenchent et ne peuvent être remises en route. L'éclairage de secours fonctionne normalement.

« 3 décembre. — A partir de 24 heures, les ventilateurs électriques des machines avant stoppés, la température monte dans les compartiments. La machine avant est devenue intenable et est évacuée à 1 h. 50.

« A 2 h. 10, l'ingénieur mécanicien de quart, muni de l'appareil Fenzy, redescend dans la machine avant pour isoler.

« La chaufferie avant et la machine arrière fonctionnent normalement.

« Vent de S.-E., force 8, mer 6 à 7. La bande moyenne est maintenant d'environ 30°.

« A 2 h. 15, renvoyé l'enseigne de vaisseau de quart avec ordre de se faire rendre compte de la dernière ronde de sécurité. L'arrière signale rentrée d'eau importante au tunnel bâbord.

« Il revient un quart d'heure après. Tout est normal à l'avant et le compartiment arrière a été épuisé.

« A 2 h. 30, deux hublots arrachés à bâbord avant et dans 1 poste d'équipage n° 1. Voies d'eau immédiatement bouchées avec hamacs, puis paillets Colomès.

« A 3 h. 30, vent S.-S.-E., force 9, mer 6 à 7. Le baromètre remonte. Le bâtiment se redresse légèrement. A la suite des mouvements effectués, la bande est extrêmement lourde et dérive plutôt qu'il ne fait route, avec une cape très arrivée.

« A 4 h. 10, la bande s'accroît à nouveau de façon inquiétante.

« A 4 h. 15, vent de S., force 10, mer 7. L'enseigne de vaisseau de quart assure une quatrième fois la liaison et remonte me rendre compte. L'eau a envahi la machine avant jusqu'au-dessus du parquet supérieur. La chaudière avant

maintient difficilement la pression. Le niveau monte dans la cale. Il y a une voie d'eau importante dont on ne peut trouver l'origine, dans la tranche D, au poste d'équipage n° 3.

« A 4 h. 15, la machine arrière est stoppée.

« A 4 h. 35, bas les feux chaudière I (eau dans le mazout). Impossibilité de rallumer.

« Position S.-O.-S. à 5 heures du matin : 10° 45' S. 83° 10' E. ».

Le jour se leva qu'ils avaient cru ne jamais revoir. Leur dernier jour, car leur situation était désespérée. Dans la nuit très noire, ils avaient subi les coups sans les voir venir. L'aube restitua au cyclone sa plénitude redoutable.

Le « Triomphant », couché sur l'eau, dérivait. Les crêtes des vagues gigantesques, tout près, étaient son seul horizon et le ciel, très bas, l'emprisonnait par le haut de ses masses violettes. Le pont bâbord était submergé, la teugue et la plage avaient engagées sous l'eau. L'équipage s'était protégé d'instinct sur les radeaux de sauvetage, sauf quelques fatalistes qui s'étaient assis sur la coque, à l'arrière.

Le commandant avait cru pouvoir imaginer le pire. Pourtant le vent forçait encore. Gilly jugea que son bâtiment était perdu. Il donna l'ordre aux hommes de quart sur la passerelle de capeler leurs ceintures de sauvetage et de gagner la plage avant. Jamais mot ne fut plus juste, il fallait bien la gagner, avec une bande de 50°. Il était plus facile de marcher sur les cloisons que sur le plancher. Le rapport de mer est poignant :

« Dans le petit jour glauque, la visibilité est presque nulle. La mer est blanche et fume. Le bâtiment est couché sur l'eau, complètement capelé de l'avant à l'arrière par les vagues. La gorge serrée, les hommes entonnent « La Marseillaise ». La scène ne manque pas d'une tragique grandeur ».

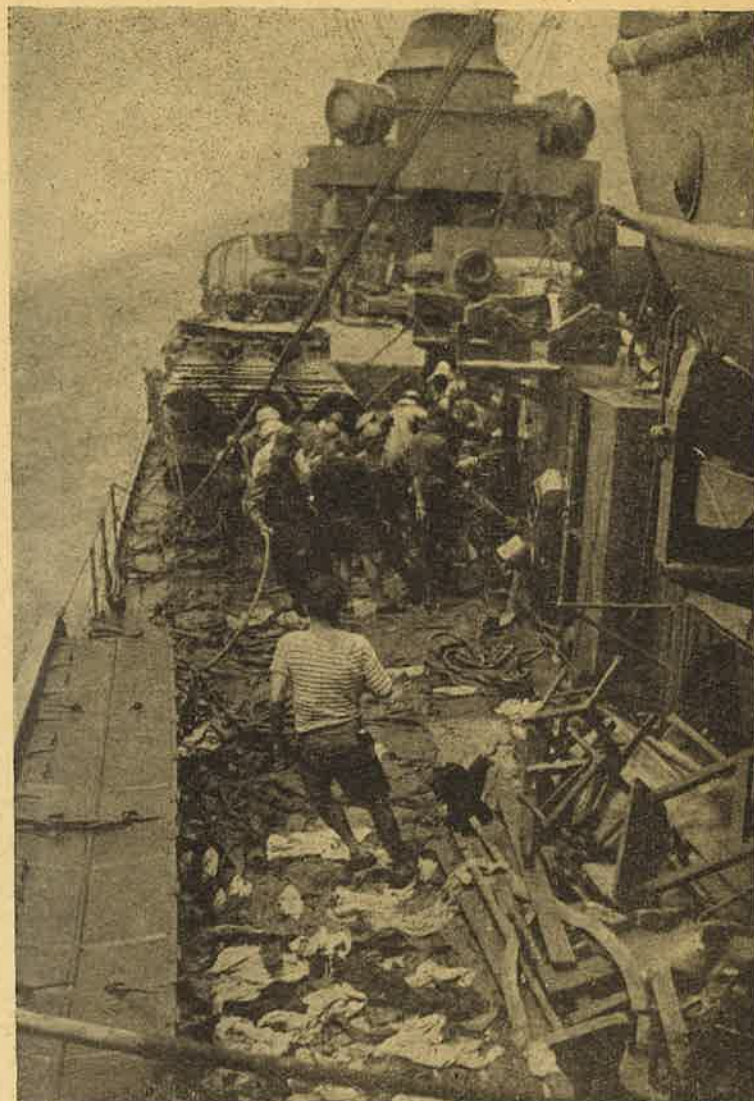
Mais le rapport de mer omet une chose que je devais apprendre plus tard. Au moment où il était resté seul sur la passerelle, croyant que son navire allait couler bientôt, Gilly s'était attaché à la barre, après avoir enroulé son torse, sous le veston, dans le pavillon Français.

Le bateau, gisant sur le côté, refusa de couler. Quelques espaces d'air coincés entre les tôles, firent le miracle. Le vent ne siffla plus dans la mâture penchée sur la houle, la mer renonça à s'acharner contre l'épave. Les hommes épars sur les radeaux et sur la coque vinrent se regrouper étonnés auprès de leur chef. Le navire avait payé son tribut, on ne

revit jamais le capitaine de frégate Bourguin, commandant en second, ni Pontivy, le docteur du bord. La mer les avait ravis sans témoin.

Et avec de petits seaux en bois tout ce qu'il restait, les marins commencèrent de vider, un par un, les compartiments envahis. Il y fallut trois jours.

Extrait de « Marin de métier. Pilote de fortune », du Capitaine de Vaisseau Jubelin (Copyright by Editions France-Empire, rue J.-J.-Rousseau, Paris).



Après le typhon

Les Français Libres à l'Honneur

LEGION D'HONNEUR

Officier

Ont été promus ou nommés :

TILGE G.
GILLE Léonard.

MEDAILLE MILITAIRE

BRUTOU Martial.

(à titre posthume)

La Médaille Militaire a été conférée à :

ROSSEBERG Frédéric.
BASSOT René-Jean.

ETOILE D'ANJOUAN

Commandeur

DUPUIS Moïse.

NICHAM IFTIKHAR

Commandeur

Madame EBOUE-TELL.

PROMOTION

Est promu au grade de Capitaine :
RASCAGNERES Jean.

Remise des insignes de Grand Croix de la Légion d'Honneur à S.E. le Général PECHKOFF, ambassadeur de France

Le mardi 14 octobre, à 17 h. 30, le Président de la République, M. Vincent Auriol, a remis les insignes de Grand Croix de la Légion d'Honneur à S.E. le Général de C.A. Pechkoff, ambassadeur de France.

Le Chef de l'Etat, entouré des membres de son cabinet, et le Général Pechkoff accompagné du Général Koenig et de M. Christian Fouchet, députés à l'Assemblée nationale, ainsi que de ses anciens collaborateurs, M. Jacques Roux, Ministre Plénipotentiaire et du Lieutenant Roger Pignol, Secrétaire d'Ambassade honoraire.

Le Président prononça tout d'abord une allocution au cours de laquelle il retraça en termes élogieux la carrière civile et militaire du Général Pechkoff. Il souligna que si le décret l'élevant à cette nouvelle dignité était signé du Ministre de la Défense Nationale, au titre des Grands Invalides, en remettant ce Grand Cordon il entendait rendre hommage aux services du général aussi bien qu'à ceux du diplomate. Il rappela les différentes occasions au cours desquelles il avait eu des rapports avec l'Ambassadeur, aussi bien à Alger qu'à Paris. Après avoir évoqué les exploits du Général Pechkoff dans la Légion Etrangère pendant la guerre de 1914 et au Maroc, le Président insista sur le rôle de « résistant » du Général Pechkoff aux côtés du Général de Gaulle dans les rangs « Français Libres » en Afrique et en Extrême-Orient. Il exalta également le souvenir impérissable laissé au Japon par l'Ambassadeur qui fut le premier chef de mission à reprendre un contact direct avec la famille impériale, ce qui permit à la France de conserver une situation tout à fait privilégiée dans ce pays.

En donnant l'accolade au récipiendaire, le Président déclara qu'il ne s'agissait pas là seulement d'un geste symbolique, mais d'une manifestation de son affection et de son émotion.

Le Général Pechkoff, en réponse aux paroles du Président, lut ensuite la brève allocution suivante :

« Monsieur le Président,

« Je savais bien que je serais tellement ému que « je ne pourrais pas dire ce que je voudrais à « cette occasion, tellement je suis confus vis-à-vis de « moi-même de recevoir cette suprême distinction. « D'autres disent : récompense. La France n'a pas « à me récompenser. C'est moi qui ne sais pas « comment m'acquitter de toute sa bonté, de toute « son indulgence pour mes très modestes services. « C'est moi qui dois tout à la France. La France « m'a adopté parmi ses fils, la France m'a permis de « vivre utilement ma vie. La France m'a inspiré et « m'a donné ce grand bonheur, ce grand honneur « de servir. Et celui qui sert la France, sert en même « temps tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a « de grand. La France donne à celui qui la sert la « certitude de la clarté... La générosité est l'essentiel « dans le caractère du Français et partout où la « France est allée, dans tous ces pays qui ont connu « par elle le bonheur de la civilisation, le nom de « la France est prononcé avec gratitude et souvent « avec émotion.

« Permettez au plus humble des serviteurs du « Pays devant vous, Monsieur le Président, d'exprimer sa gratitude très, très émue...

« Et quand le dernier moment de ma vie terrestre « viendra, j'aurai, devant moi, le drapeau sous les « plis duquel j'ai plusieurs fois offert ma vie. »

Le Médecin-Colonel W. VIGNAL

LE Médecin-Colonel W. Vignal, mort le 10 janvier dernier à Paris, s'était mis à la disposition du Général de Gaulle, dès l'appel du 18 Juin.

Né à Paris en 1882, il était de lignée médicale. Son père, histologiste éminent, avait été l'élève de Malassez et de Ranvier, avant d'être leur collaborateur au Collège de France. Il a laissé des travaux aussi importants qu'estimés. Il était quasi naturel, qu'au terme de ses études secondaires, le fils opta pour la carrière médicale. Externe des hôpitaux, il fut l'élève de maîtres éminents : Chauffard qui l'aimait beaucoup, Henri Roger, professeur de pathologie générale, Doyen de la Faculté de Médecine.

Docteur en médecine, il s'orienta vers la radiologie. Elève et collaborateur de son regretté maître Aubourg, il fut attaché à la clinique médicale de St-Antoine, en qualité d'électro-radiologiste des hôpitaux. Il s'y lia d'amitié avec d'éminents collègues : G. Guillaumin, Ch. Richet, Guy Laroche, Pasteur-Valléry-Radot, Brodin, J. Huber, Flandin, Noël Fiessenger. A la retraite du professeur Chauffard, il rejoignit à Beaujon son maître et ami, Aubourg.

Membre de la Société Française de Radiologie, il a publié nombre d'observations et de travaux cliniques ayant trait à sa spécialité. A ces publications vinrent s'ajouter successivement plusieurs ouvrages didactiques qui font autorité.

Un très grave accident d'automobile survenu dans l'Yonne, en 1930, mit ses jours en danger, le forçant à un très long arrêt de ses activités. Après sa guérison, il fut sollicité notamment par le Directeur de l'Institut Scientifique Franco-Canadien et accepta de partir pour Montréal, en mission de longue durée, comme directeur des services radiologiques et électrologiques de l'hôpital Saint-Luc. Il y demeura dix ans, de 1931 à 1941. Nos revers de 1940 l'y surprirent.

Il se montra à Montréal un ardent serviteur de la France en sa qualité de président de l'important groupement, foyer de culture française,

qu'abritaient les locaux de la place Vigier, entretenant des liens d'amitié et de camaraderie entre les anciens combattants français fixés à Montréal. Son action fut très appréciée par l'Ambassadeur de France, Raymond Brugère et le Consul Général, René Türcl. Elle a laissé là-bas un vivace souvenir, comme demeure l'accueil qu'il fit aux conférenciers de l'Institut Franco-Canadien, Ch. Richet et J. Huber.

Vignal avait brillamment servi pendant la guerre 1914-1918 ; médecin d'un groupe de brancardiers, il avait enlevé plusieurs citations. Volontaire pour

la campagne des Dardanelles, il en partagea toutes les péripéties à Gallipoli. On le retrouve à Moudros, en pleine épidémie de typhus et de typhoïde. De retour en France, il s'offrit à partir pour la Roumanie, dans la mission du Général Berthelot. A Yassy, il retrouva les ravages du typhus exanthématique, partagea les dangers et les privations de la nation roumaine, groupée autour du Roi Ferdinand et de la Reine Marie. C'est là qu'il rencontra une jeune et très dévouée infirmière, M^{lle} Alice Miclesco, appartenant à une famille roumaine de grande distinction et qu'il épousa. A leur rentrée en France, en 1929, leur demeure de la rue de Lille fut et resta un foyer d'amitié que n'ont oublié ni ses collègues ni ses amis. Vignal revenait

de Roumanie, Chevalier de la Légion d'Honneur et honoré de hautes distinctions roumaines.

La déclaration de guerre de septembre 1939 le trouve à Montréal. Les lettres pressantes qu'il adresse au Ministre des Affaires Etrangères, demandant instamment son retour en France pour y servir, ne sont pas prises en considération. Il est prié de demeurer à son poste où il est utile. Il se cabre devant la défaite momentanée de la France. A l'appel du Général de Gaulle, il répond sans tergiverser : présent. Le Général l'invite à rester à Montréal pour l'y représenter.

En 1941, il est appelé à Londres. Les effectifs de la France Libre sont partout engagés, sur terre, sur mer, dans les airs, aux côtés des forces britanniques.



Les unités françaises qui se battent dans le désert ont un urgent besoin d'un matériel sanitaire, adapté aux conditions très spéciales de cette guerre, capable de permettre aussi bien le traitement sur place des blessés que celui des malades, de sauvegarder aussi la santé des militaires luttant sous un climat chaud, dans une atmosphère sèche, manœuvrant sur un terrain d'une totale aridité. Vignal, en collaboration avec de Cailly, va s'atteler à cette organisation ; acquisition de voitures d'ambulance, formation d'unités chirurgicales et médicales, approvisionnement en matériel, pansements, médicaments, vitamines, chlorure de sodium, etc..., mise en fonctionnement de l'hôpital de Camberley, du service médical de place, examen des recrues, établissement des liaisons avec les formations militaires britanniques. Il veillera à tout avec une égale attention et, par surcroît, sera un auditeur assidu des très utiles conférences fondées par le Président de la Société Royale de Médecine, le Major Général, Sir Hepri Tidy. Tous ceux qui ont eu accès à son modeste bureau de Dolphin Square puis de Saint James's Square, gardent et garderont le souvenir de son affabilité, de sa constante bienveillance, de sa bonne humeur ; Vignal ignorait le mot impossible.

Les relations qu'il avait conservées au Canada lui permettaient d'entretenir une correspondance confiante, non pas seulement avec le Comité « France Libre », mais aussi avec nombre de formations désireuses d'aider à bon escient les Forces Combattantes Françaises. « Les besoins sont malheureusement très grands, vous apporterez un notable soulagement aux souffrances de nos blessés,

en permettant au Service de Santé d'agir efficacement », exposait-il à ses correspondants.

En juillet 1944, vint le débarquement. Vignal, réalisant alors son long et patient travail d'organisation, s'y consacra corps et âme, tandis que sa courageuse compagne, M^{me} Vignal, reprenant ses fonctions d'infirmière, oubliant d'elle-même, partageait avec entrain dangers et fatigues, rayonnant de Versainville à travers les villages détruits de Normandie, allait de décombres en décombres, recherchant blessés, malades, plus généralement ceux ou celles qui avaient besoin d'un secours moral ou matériel. Vignal recevait les blessés civils, évacués des villages libérés sur l'Angleterre, les dirigeait sur les hôpitaux dont il avait obtenu la désignation par les autorités médicales britanniques, demeurait en contact permanent avec eux, apaisant leurs inquiétudes, veillant à leurs soins. Entre temps, il se multipliait pour diriger sur les territoires français libérés tout ce qui avait été accumulé dans les dépôts de Pimlico Road, de médicaments, pansements, couvertures, draps, layettes, à destination des populations éprouvées.

Au terme des hostilités, Vignal reprenait à Paris l'exercice de sa spécialité. La mort de sa femme, en 1950, fut une dure épreuve ; il y fit face avec autant de courage que de sérénité, soutenu par l'affection d'amis aussi éprouvés que J. Huber et Rachel Ford. Sachant ses propres jours comptés, il ne cessa ni de travailler ni d'affirmer sa foi dans le relèvement de la France et la restauration de sa grandeur. Sa vie est un exemple de droiture, de patriotisme, de loyauté.

Messe anniversaire à la mémoire du Général BROSSET et des quatre mille morts de la 1^{re} D.F.L. et Cérémonie au cimetière de Rougemont

Le dimanche 16 novembre, les Anciens de la 1^{re} D.F.L. ont fait célébrer une messe à la chapelle Saint-Louis des Invalides, pour leurs camarades morts au service de la France. La messe a été dite par l'Abbé Jean Starcky, ancien aumônier à la division et l'allocution a été prononcée par le Révérend Père Carrière, ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Les familles de nos camarades dont le sacrifice fut ainsi évoqué sont venues nombreuses, comme les années précédentes. Le deuil était mené par le Général König et M. Henri Brosset, ainsi que par les Généraux Legentilhomme et de Larminat, qui ont présidé aux destinées de la Division. Le Général Garbay, son dernier chef, n'a pu se joindre à eux, étant retenu en Tunisie par ses fonctions de Commandant en chef. M. Herriot, Président de l'Assemblée Nationale et Maire de la ville de Lyon, libérée par le Général Brosset, s'est fait représenter par le Général Marquant. M. Pléven, Ministre de la Défense Nationale et MM. de Chevigné, Gavini et Montel, Secrétaires d'Etat à la Guerre, à la Marine et à l'Air, avaient délégué l'Amiral Wietzel et les Généraux Marchand et Gaujour, ce dernier représentant également le Général Valin. M. Letourneau, Ministre des Etats Associés, M. Pimlin, Ministre de la France d'Outre-Mer, M. Temple, Ministre des Anciens Combattants, M. Morice, Ministre de la Marine Marchande, et l'Amiral d'Argenlieu, Chancelier de l'Ordre de la Libération, ont également tenu à se faire représenter. M. Claudius Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, M. Maurice Schumann, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la cérémonie. Parmi les autres personnalités, nous avons remarqué M. Montell,

ancien ministre ; M^{me} Eboué, Vice-Présidente de l'Assemblée de l'Union Française ; M. Cassin, Vice-Président du Conseil d'Etat ; M. Haag, Préfet de la Seine ; le Général et M^{me} Catroux ; les Représentants de l'Ambassade des Etats-Unis et de celle de Grande-Bretagne ; le Général Houdemon, Gouverneur des Invalides ; M. Baylot, Préfet de Police s'est fait représenter. Le Maréchal Juin devait être des nôtres, mais a été retenu au dernier moment et M^{me} la Maréchale Leclerc s'est fait représenter par M^{lle} Leclerc.

M. le Général Vannier, Ambassadeur du Canada, n'a pu cette fois se joindre à nous. M. Pierre de Gaulle s'est fait également excuser, mais M^{me} Bécourt-Foch, notre camarade Brousset, la Ville de Paris, le Colonel Galibert, le 1^{er} R.I.C. (notre unité de tradition) et plusieurs Associations ont joint leur drapeau à ceux de l'A.F.L. et de la 1^{re} D.F.L. La Fédération des Combattants Volontaires, l'American Legion, la bannière étoilée des Etats-Unis, nos camarades de la R.A.T.P., suivis des Corniches de France.

L'Union Nationale des Evadés de France et l'Association du C.E.F.E.O., où nous comptons beaucoup de camarades, se sont fait excuser, ayant une cérémonie le même dimanche. L'Association de la R.A.F., toujours fidèle à nos cérémonies, n'a pu envoyer son drapeau, mais a tenu à déléguer deux de ses membres. La musique et les chants, dirigés par M^{lle} Chauveau, maître de chapelle, ont été en tous points dignes de cette manifestation.

Nous rendons compte, par ailleurs, de la cérémonie au cimetière national de Rougemont.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association se tiendra à Paris le 18 et 19 avril 1953 (1).

ORDRE DU JOUR

- Vote sur proposition de modification de la représentation à l'Assemblée Générale ;
- Rapport moral et de gestion ;
- Rapport financier de l'exercice 1952 ;
- Projet de Budget 1953 ;
- Rapports des divers services ;
- Renouvellement partiel des membres du Comité Directeur ;
- Motions diverses présentées par les sections.

Conformément au Règlement intérieur, les membres ne pouvant assister à l'Assemblée Générale peuvent se faire représenter par un membre de leur choix, en utilisant le modèle de délégation de pouvoir ci-dessous.

Il est rappelé que seuls les membres à jour de leur cotisation auront accès à l'Assemblée Générale ou pourront s'y faire représenter.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 18 ET 19 AVRIL 1953

DÉLÉGATION DE POUVOIR

NOM Prénoms

Qualité

Carte de membre n°

Adresse

donne pouvoir à M. (2)

Carte de membre n°

pour me représenter à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION.

Date et signature :

(1) Le lieu sera indiqué ultérieurement.

(2) Faute d'indiquer expressément le nom du titulaire le pouvoir sera annulé.

PRÉSENTATION DES SECTIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La VIII^e Assemblée Générale de l'Association, tenue en mars 1952, a adopté la résolution suivante :

« La VIII^e Assemblée Générale de l'Association des Français Libres émet le vœu que le Comité Directeur étudie un système de représentation des sections à l'Assemblée Générale tel que les sections d'Outre-Mer et de l'Etranger soient représentées de manière plus favorable que dans le système actuel ».

Les conditions dans lesquelles les sections sont actuellement représentées à l'Assemblée Générale sont fixées par l'article 18 du Règlement Intérieur, voté par l'Assemblée Générale du 15 avril 1950, dont le dernier paragraphe est rédigé comme suit :

« Quel que soit le nombre de voix dont il dispose, le Délégué mandataire ne peut exprimer un quorum supérieur au tiers des membres effectivement présents à l'Assemblée Générale. En cas de défaillance du Délégué mandataire, il peut être désigné par la Section un ou plusieurs suppléants ».

Le Comité Directeur, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission spécialement chargée d'étudier le vœu formulé par la dernière Assemblée Générale, a décidé, à l'unanimité, de proposer à la prochaine Assemblée Générale de modifier comme suit le texte de l'article 18 du Règlement Intérieur :

« Art. 18. — De la représentation des sections locales à l'Assemblée Générale. —

« L'ordre du jour de chaque Assemblée Générale de l'Association proposé par le Comité Directeur est envoyé trois mois avant la date de ladite Assemblée aux Présidents des Comités locaux.

« Un mois au moins avant cette Assemblée Générale, le Président de chaque section convoque ses adhérents pour étudier l'ensemble des questions figurant à l'ordre du jour, arrêter les vœux et motions à soumettre à l'Assemblée Générale et désigner un ou plusieurs délégués chargés de représenter la section. Ces derniers recevront les procurations des membres de la section pour les représenter à l'Assemblée Générale. Les membres de la section qui ne croient pas devoir conférer ce mandat aux représentants de la Section et qui ne sont pas en mesure d'être présents à l'Assemblée pourront toujours faire tenir leurs pouvoirs à l'un quelconque des adhérents (sauf pour la Région Parisienne comme indiqué ci-après).

« Chaque délégué devra présenter à la Commission de vérification des mandats une procuration signée des mandataires et du Président de la Section et portant le numéro des cartes et le nom des membres qu'il représente et, en ce qui concerne les vœux et motions, un extrait du procès-verbal de la réunion au cours de laquelle ils ont été adoptés.

« Les sections qui ne peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par leurs adhérents peuvent confier à des délégués de leur choix résidant à Paris le soin de présenter les vœux et motions adoptés et de représenter ceux de ses adhérents qui lui feront parvenir leurs pouvoirs, chacun des adhérents de la section restant individuellement libre de choisir son propre mandataire.

« Les délégués des sections représentent librement et sans limitation le nombre de mandats qui leur ont été conférés, sauf pour la Région Parisienne (Seine et Seine-et-Oise) dont les adhérents voteront individuellement ».

Ce nouveau texte, en supprimant les limitations imposées par l'article 18 actuellement en vigueur assure aux sections de province, de la France d'Outre-Mer et de l'Etranger une représentation correspondant au nombre de leurs adhérents prenant effectivement part aux Assemblées Générales locales. De cette façon le vote individuel prend toute sa signification. Par ailleurs, le Comité Directeur n'a pas cru utile d'étendre ces mêmes modalités de représentation aux adhérents de la Région Parisienne (Seine et Seine-et-Oise) étant donné le devoir et la possibilité d'assister personnellement aux Assemblées Générales de l'Association.

En vertu de l'article 23 des Statuts, les modifications au Règlement Intérieur doivent être votées par l'Assemblée Générale. C'est pourquoi le Comité Directeur a décidé l'inscription de la question de la représentation des Sections locales à l'ordre du jour de la première séance de la IX^e Assemblée Générale. Si celle-ci approuve le texte qui lui est soumis, ces dispositions pourraient entrer immédiatement en vigueur et être valables pour les votes qui interviendraient au cours de cette Assemblée Générale. Aussi, sans préjuger de la décision que pourrait prendre cette dernière, il serait souhaitable que les Sections, envisageant la possibilité de l'adoption de ce texte, en tiennent compte au moment de la désignation de leurs délégués.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SIEGE CENTRAL

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion le 13 novembre. — La séance est présidée par le Général de C.A. de Larminat.

Le Comité Directeur préconise la reconnaissance officielle du Comité d'Entente 39-45 auquel nous adhérons.

Représentation des sections à l'Assemblée Générale. — Suite aux « Vœux du Comité Directeur » (page 22 - Revue n° 48) le Comité présente le texte modificatif publié page 17.

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance. — Une nouvelle démarche est tentée près des Pouvoirs Publics.

Loi 51-1124. — Les noms de nos camarades qui peuvent prétendre en bénéficier sont collationnés de manière à pouvoir suivre leurs dossiers.

SECTIONS METROPOLITAINES

REGION PARISIENNE

PARIS

Messe annuelle de l'Association
« Des Premiers Compagnons »

A la mémoire des Volontaires des Forces Françaises Libres, morts pour la Patrie, a été célébrée, le samedi 8 novembre, à 11 heures, en la Chapelle du St-Sacrement, Faubourg St-Honoré, en présence de l'Amiral Thierry d'Argenlieu, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, représentant le Général de Gaulle, du Général de Larminat, Président de l'A.F.L. et de plusieurs membres du Comité d'Honneur, parmi lesquels Madame la Maréchale Leclerc, Madame Bécourt-Foch, MM. Pierre de Gaulle, Palewski. S'étaient excusés, n'étant pas présents à Paris à cette date, les Généraux Catroux, Valin, Koenig.

Madame Paul Roquère, Présidente de l'Association, était entourée des membres du bureau et de nombreux adhérents et amis.

Au cours d'une allocution empreinte du plus haut esprit patriotique et d'une foi vibrante, le R.P. Carrière, membre d'honneur de l'Association a prononcé l'éloge funèbre du Président Paul Roquère, et du Vice-Président Gabriel Bolifraud, tous deux récemment disparus.

Prise de fonctions

Le mercredi 26 novembre à 11 h. 10, M. Moatti (ancien de la 1^{re} D.F.L.) nouveau Président du Conseil Municipal après avoir déposé la gerbe traditionnelle au Tombeau du Soldat Inconnu, vint en déposer une seconde au Monument aux Morts de la France Libre.

Prévenu la veille seulement nous n'étions pas très nombreux groupés avec le fanion de l'Association, autour du Général de Larminat notre Président. Etaient présents : Les représentants du Professeur Cassin et des Préfets de la Seine et de Police, Madame Eboué, le Général Monclar (1), M. Heldt

Les différentes Commissions rendent compte de leurs activités.

Visites au cours du mois

M. Gauthier, Consul Général de France à Londres.
Capitaine Muller, de Brazzaville.
M. Delaquis, de Lattaquié (Syrie).
M. Bujard, de Bruxelles.
M. Stéphan, de Tuléar (Madagascar).
M. Guillot, de La Réunion.

Nous venons d'apprendre le décès, après de longues souffrances, de notre Camarade Gaston Collet (F.N.F.L.) ancien gardien de la Maison de Repos du 18 Juin.

Nous prions sa veuve et ses enfants de trouver ici l'expression de notre sympathie.

des Premiers Compagnons, les Représentants de l'Ordre de la Libération et de la Résistance, le Colonel Goussault, Madame Chandon, Maître Blum, M. Melamède, le Général R. Marchand, le Colonel Baron, le Lt. Morvan du Comité Directeur et quelques Camarades.

La cérémonie fut très émouvante sous le ciel gris de cette journée de début d'hiver.

Le geste pieux du Président du Conseil Municipal touchera vivement tous les Français Libres.

(1) Venu en son nom propre et représentait l'Amiral Thierry d'Argenlieu.

RECTIFICATIF

Nous nous excusons d'avoir omis de citer M. Pierre de Gaulle, représentant le Général, à la messe de nos camarades de la R.A.T.P. ; compte-rendu paru dans notre Revue n° 52 de novembre.

ACTIVITÉS DES GROUPES

Permanence : tous les mercredis, au Free French Club, de 19 h. 30 à 21 heures.

Commission Médicale : Réunion au Free French Club, le mercredi 10 décembre, à 21 heures.

III^e arrondissement. — Réunion samedi 6 décembre, à 19 h. 30, à « La Choie St-Jacques », boulevard Sébastopol, face à la Tour St-Jacques (salle du premier étage).

IV^e arrondissement. — Réunion samedi 6 décembre, à partir de 19 heures, à « La Choie St-Jacques » (salle du premier étage).

IX^e arrondissement. — Mardi 9 décembre, à 21 h., réunion mensuelle.

XV^e arrondissement. — Reprise des réunions vendredi 12 décembre, à 21 heures, à l'Oie Blanche, 87, rue Blomet.

XVII^e arrondissement. — Vendredi 19 décembre, à 21 heures, réunion mensuelle.

NEUILLY-SUR-SEINE

Nous avons le grand plaisir d'annoncer la création d'une Section de l'A.F.L. à Neuilly. Nous ne pouvons qu'encourager les groupes des différents arrondissements de la Région Parisienne à suivre ce bel exemple, partout où ils seront assez nombreux pour le faire.

Au cours de la sympathique réunion qui s'est tenue à la Mairie de Neuilly le 27 octobre sous la présidence de notre éminent Camarade, le Général Koenig, la Section a véritablement pris corps.

Une trentaine de membres assistaient à la séance, parmi eux, six Compagnons de la Libération.

Le Bureau suivant a été élu à l'unanimité :

Président d'Honneur : Général Koenig.

Vice-Président Délégué : M. Pierre Bloch.

Vice-Présidents : Général de Boissoudy, M. Peretti.

Secrétaires : MM. Gorlin, de Montaudon.

Trésorier : Mlle Jeanne Duclos.

Suppléants : Mme de la Rochette, M. Gorce-Franklin.

Les membres adressent au Comité Directeur et au Président de l'A.F.L., le Général de Larminat, l'expression de leur fidèle sympathie.

La Section projette d'organiser une fête au mois de février et s'est également pourvue d'un « Comité des Fêtes » qui comprend :

Mme Ziegler, MM. Julitt, Gorce-Franklin, Rosenthal, J.-P. Melville.

Une permanence fonctionne tous les samedis de 18 h. 30 à 20 heures à la Justice de Paix, Place Parmentier. Les réunions des membres de la Section auront lieu les deuxièmes lundis de chaque mois.

Des dons spontanés ont déjà pourvu la Caisse de la Section de plus de 20.000 francs.

Nous souhaitons bonne chance à nos Camarades et nous espérons que leurs initiatives remporteront le succès mérité.

Nous publions également la motion suivante, votée à l'unanimité :

« La Section de Neuilly-sur-Seine de l'Association des Français Libres, réunie le lundi 27 octobre 1952 en présence du Général Koenig, son Président d'Honneur, de M. Pierre Bloch, Vice-Président Délégué, du Général de Boissoudy et de M. Peretti, Vice-Présidents, demande instamment au Comité Directeur de l'A.F.L. de s'élever énergiquement et chaque fois que l'occasion s'en présente, contre le réveil d'une certaine propagande à peine camouflée, dont le but évident est de salir et défigurer l'esprit qui a animé les Français Libres de l'Intérieur comme de l'Extérieur depuis le 18 juin 1940 et pour lequel sont morts les meilleurs de ses Camarades ».

Signé : Général KENIG.

NANTERRE

Notre Camarade Creismas nous envoie ce récit que nous sommes heureux de publier. L'entente cordiale entre Britanniques et Free French n'a pas été éteinte par le temps.

« Ancien F.N.F.L. (à bord du « Savorgnan de Brazza » Commandant Jubelin) j'ai gardé des relations amicales avec mes anciens camarades de combat anglais.

« Afin de renforcer les liens étroits qui unissent nos deux pays, j'avais organisé une visite en Angleterre pour les fêtes du 11 novembre, au cours de laquelle nous devions rencontrer l'équipe de foot-ball « Plant Works Athletic Club » de Doncaster. J'ajoute à ce sujet que je fais partie d'une équipe de foot-ball de cheminots (A.S.C.O. Nanterre).

« Nous nous sommes rendus en Angleterre en surmontant quelques difficultés dues aux mauvaises conditions atmosphériques. Un contre-temps malheureux nous a empêchés d'effec-

tuer notre rencontre sportive, mais nous avons eu, malgré tout la joie de retrouver nos amis anglais qui nous attendaient à bras ouverts et nous offraient gîte et couvert dans leur famille.

« Le dimanche 9 novembre, jour du « Poppyday » nous avons déposé une gerbe de coquelicots au pied du cénothaphe de la ville, mêlant ainsi souvenir et reconnaissance aux morts des deux guerres pour lesquelles deux pays amis ont combattu.

« Ce geste, pourtant empreint de la plus grande simplicité, a profondément touché nos amis anglais.

« Mes camarades qui ne connaissaient pas l'accueil chaleureux que nous réservent les Anglais, ont été profondément touchés tant par leur délicatesse que par les soins constants dont ils ont été entourés durant leur séjour : visite de la contrée en auto-car, réception magnifique au Danum Hôtel de Doncaster.

« Je ne voudrais pas passer sous silence la générosité du Chef cuisinier de cet Hôtel qui est un Français, M. Shuster, qui a accueilli durant les années de guerre une soixantaine de Français Libres, basés en Angleterre ».

MARNE

REIMS

Nous sommes heureux de pouvoir publier le compte rendu de la très belle fête organisée par notre section. Toutes nos félicitations et nos remerciements à nos camarades qui en ont été les organisateurs.

« La soirée F.F.L. fut un grand succès pour l'Association dont le prestige dans le département de la Marne s'est trouvé rehaussé par la présence du Général Monclar qui présidait et de la Générale Monclar qui avait bien voulu l'accompagner.

« Ce bal était le premier organisé par la Section. Venant après la belle cérémonie du 18 Juin, il contribuera à garder aux Français Libres la place qui doit être la leur dans la vie du département.

« A 17 heures, le Général et Madame Monclar descendaient de leur voiture devant l'Hôtel du Lion d'Or et furent reçus dans un petit salon par une délégation de la Section conduite par le Colonel Pinot.

« De là, le Général fut conduit au Journal « l'Union » où il fut reçu par les dirigeants de ce journal qui avaient tenu à l'interviewer au cours d'un vin d'honneur qui fut très sympathique et empreint de la plus grande cordialité.

A 23 heures, après un dîner intime chez notre camarade, le Marquis de Nazelle, le Général, accompagné de Madame Monclar, de notre Camarade, le Capitaine d'aviation Wolf et de Madame Wolf, arriva au bal où de nombreuses personnalités l'attendaient.

« En grande tenue, la poitrine barrée du Grand Cordon de la Légion d'Honneur, le Général fut reçu au bas du grand escalier, sur les marches duquel une double haie d'aviateurs et de cuirassiers en gants blancs présentaient les armes, par le Colonel Pinot et le Président du Comité d'organisation, M. de Nazelle.

« L'orchestre — dirigé par notre camarade Français Libre Patureau, lorsque le Général pénétra dans les salons — joua la marche de la Légion qui fut écoutée par toute l'assistance immobile. Puis le Général, au milieu des applaudissements, fut conduit à la table d'honneur où les personnalités lui furent présentées.

« Au cours d'un vin d'honneur offert vers minuit, le Général Monclar exalta la France Libre et rendit hommage au Général de Gaulle qui cristallisa autour de lui la volonté d'une poignée d'hommes désireux de servir la France jusqu'à la victoire.

« Etaient présents : M. Escande, Sous-Préfet ; M. Jar-delle, Maire ; le Général Gillis, Commandant l'Ecole d'Application d'Artillerie ; le Colonel Accart, Commandant la Base d'Aviation 112 ; le Lieutenant-Colonel Tabouis, représentant le Colonel de Cossé-Brissac, Commandant d'Armes. Et parmi nous, pour ne citer que les compagnons de la Libération : Pierre Clostermann, le Commandant Branet du 7^e Cuir, et le Commandant Quirault, de l'Ecole d'Appli-cation d'Artillerie.

« S'étaient excusés : M. Dubois, Préfet de la Moselle, Inspecteur Général de l'Administration, en mission extra-ordinaire pour la VI^e Région ; le Général de Corps d'Armée Henri Zeller, Gouverneur Militaire de Metz, Commandant la VI^e Région ; le Préfet de la Marne. »



Le Général Monclar et les personnalités, à Reims, le 8 novembre 1952.

Cliché Union-Reims.

DOUBS

**Cérémonie à la mémoire du Général Brosset
le 16 novembre 1952
au cimetière militaire de Rougemont (Doubs)**

Le huitième anniversaire de la mort du Général Brosset, Commandant la 1^{re} D.F.L., a été commémoré sur sa tombe, au cimetière de Rougemont (Doubs), le 16 novembre 1952, à 15 heures.

Cette cérémonie, organisée par l'Association des Français Libres et la Municipalité de Rougemont, s'est déroulée en présence de Madame Brosset, des membres de la Municipalité, de M. de Moustier, Conseiller Général du Doubs, du Curé-doyen de Rougemont, des délégations avec drapeaux des Associations locales d'Anciens Combattants, d'Anciens Prisonniers et Déportés, des Médailleurs Militaires et du Souvenir Français. La clique municipale a prêté son concours.

Les honneurs étaient rendus par une section en armes du 1^{er} Groupe du 54^e Régiment d'Artillerie, en garnison à Lure.

Une délégation avait été envoyée par le 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale, unité de tradition de la 4^e Brigade de la 1^{re} D.F.L.

La population de Rougemont et des environs était venue nombreuse (200 à 300 personnes) s'associer à l'hommage rendu à la mémoire du Général Brosset.

La cérémonie a été très simple. Dépôt d'une gerbe sur la tombe, sonnerie aux Morts, minute de silence, puis sonnerie

au Drapeau. Elle a été suivie d'une courte allocution prononcée par le Président du Souvenir Français de Rougemont, puis de la prière pour les Morts, dite par le curé-doyen.

VOSGES

EPINAL

Le Président de la Section, M. Daum, Inspecteur d'Académie, vient d'être nommé à Lille. Si nous nous réjouissons de cet avancement de choix et l'en félicitons bien vivement, nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu le garder parmi nos camarades des Vosges.

mieux pour pratiquer une entraide louable étant donné leurs moyens réduits.

Nous les remercions d'avoir toujours répondu aux appels qui leur ont été faits. Nous leur sommes reconnaissants de poursuivre cette tâche de solidarité et de maintenir, sur le plan local, la présence F.F.L.

A Sugères, en présence de M. Rix, Préfet et Président d'Honneur de l'A.F.L., de M. Ballenger, Secrétaire général de l'Association Rhin et Danube, accompagné de M. Meunier et de M. Taillefert, Délégué de l'A.F.L., a eu lieu l'inhumation du corps de notre camarade, l'Adjudant Mazuy.

Le Commandant de la Place avait délégué un détachement d'honneur, témoignant ainsi de la fraternité d'armes.

ALPES-MARITIMES

NICE

A la suite du départ de notre Camarade, M. Guillaume, le Comité a été renouvelé ainsi :

Président d'Honneur : Général de Division Humblot.

Président : Lieutenant-Colonel Pradier.

Secrétaire Général : Lieutenant-Colonel Merzereau.

Trésorier : M. Deville.

Membres : MM. Ben Moussa, M^{re} Pasquini, Mme Paragols, Cdt Wanderer, Comte Catta.

Sous la présidence de M. le Général de Division Humblot et du Lieutenant-Colonel Pradier, fidèles à la tradition, respectueux du Souvenir, les Français Libres ont tenu à être présents à toutes les cérémonies officielles organisées au Monument aux Morts, au Monument de la Résistance, au Cimetière de Cancade, à l'occasion de la Toussaint.

C'est ainsi, qu'après avoir déposé une Croix de Lorraine fleurie au Monument aux Morts de Nice, ils se sont rendus, le samedi à 16 heures, en un pieux pèlerinage, au Cimetière de l'Escarène où reposent encore quatre-vingt-cinq des leurs ayant appartenu à la 1^{re} D.F.L. Devant le Monument, qui a été en son temps inauguré par le Général de Gaulle, et où fut également déposée une magnifique Croix de Lorraine en présence de toutes les autorités civiles et militaires qui avaient bien voulu se faire représenter, et auxquelles s'étaient joints les Médailleurs Militaires avec drapeau, du canton de l'Escarène ; M. le Chanoine Géraud, un ancien de la 1^{re} D.F.L. assisté de M. le Curé de l'Escarène et de sa Maîtrise, magnifia en termes émouvants le sacrifice des soldats de de Gaulle, de de Laminat, de Leclerc. « Ils ne doivent pas être oubliés, dit le Chanoine Géraud, particulièrement de ceux de cette commune, lesquels doivent se faire un devoir de ne pas négliger ces tombes presque abandonnées ».

D'autre part, les Français Libres ne peuvent manquer de témoigner leur reconnaissance aux producteurs de fleurs du Quartier de Cancade qui ont orné bénévolement les tombes de nos camarades, ainsi qu'au Vice-Président, du Conseil Général, M. de May et Maître Pasquini, adjoint au Maire de Nice et à M. Nova, des Médailleurs Militaires qui ont organisé l'aménagement et la remise en ordre de ce cimetière provisoire mais par trop abandonné.

Nous avons noté dans l'assistance : M. Michel Hedreuil, représentant le Préfet des Alpes-Maritimes ; M. Roland, Adjoint au Maire de Nice qu'il représentait ; M. Léon Teissières, Sénateur, Conseiller Général adjoint au Maire de Nice ; M. le Lieutenant-Colonel Rougemont, représentant le Colonel Commandant d'Armes ; M. Chiarelli, Président des Médailleurs Militaires, Canton de l'Escarène ; M. Barailla, Président du Syndicat d'Initiative de l'Escarène et de la Sidi-Brahim ; M. le Commandant Delatour, du Souveni-

Français ; M. Ourdou, Vice-Président des Fils des Tués ; M^{re} Pasquini, Capitaine à la 1^{re} D.F.L. ; Mme la Colonelle Parazol ; Mme St-Pierre ; nos camarades habituels parmi lesquels le Commandant Wellaud, le Capitaine Letroublon, le Trésorier Yves Delille, Favières, Ben Mussa et Madame, Samies, Barda, le Lieutenant-Colonel Merzereau, Secrétaire Départemental, etc...

Le jeudi 6 novembre, les Français Libres de la Section de Nice ont voulu marquer la très grande sympathie en laquelle ils tiennent le Capitaine Cancel, ex-Secrétaire Départemental de la Section et qui avait dû quitter notre ville pour aller combattre en Indochine. Après un séjour de dix-huit mois en Orient, où il fut blessé et décoré, il est revenu parmi nous et c'est avec une joie toute particulière qu'il a été reçu en un apéritif d'honneur où avaient tenu à être présents : M. le Général de Division Humblot, Président d'Honneur ; M. le Lieutenant-Colonel Pradier, Président en exercice ; M. Teissières, Sénateur, Conseiller Général et adjoint au Maire ; Maître Pasquini, adjoint au Maire ; M. le Chanoine Géraud, Mme et Mlle François ; Mme Pagnol ; le Commandant et Mme Wellaud ; le Lieutenant-Colonel Merzereau, Secrétaire Départemental ; le Capitaine Le Troublon ; le Lieutenant Mademba et de très nombreux camarades.

Le Colonel Pradier, le Général Humblot dirent en termes chaleureux leur plaisir de retrouver à Nice le Capitaine Cancel après sa très brillante conduite dans les opérations d'Indochine où il prit part à de nombreux combats et opérations de guerre.

Le Capitaine Cancel remercia en termes émus pour l'accueil qui lui était fait et tout son visage reflétait l'extrême plaisir. Un toast fut porté au Général de Gaulle, Président d'Honneur de notre Association.

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES

En l'hôtel du Consulat de Grande-Bretagne à Nantes, rue Lamoricière, une cérémonie d'amitié franco-britannique a eu lieu.

En présence de M. William Hayter, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris et Madame ; le consul britannique, M. Gawin Wild et Madame, assisté de Mme de Vicenot, vice-consul et M. Brocas, proconsul, a procédé à la remise de distinctions anglaises à deux Nantais : Mlle Christiane Moreau et M. Maurice Bauduin, Vice-Président de la Section de Nantes.

Avant, de remettre aux récipiendaires la « King's medal for courage in the Freedom », M. Gawin a évoqué, en quelques mots, sa sympathie et son admiration pour le rôle important et les immenses services rendus par la Résistance Française.

Avant de procéder à la décoration officielle, Mme de Vicenot lut les deux citations accompagnant la remise de la médaille.

La citation de M. Maurice Bauduin, président de la Fédération Nationale des trépanés et blessés de la tête, 20, rue Anatole Le Braz à Nantes, n'est pas moins élogieuse :

« M. Maurice Bauduin, alias Capitaine Lafayette, grand patriote français qui, malgré ses blessures sérieuses de la guerre 14-18, avec 100 % d'invalidité, a travaillé sans cesse dès le début de l'occupation pour la cause alliée. Il travailla étroitement avec le réseau « Ker » et recueillit beaucoup de renseignements qu'il transmet à Ker I (Pierre Petillon, alias Capitaine Clayton). Il risque sa vie en entrant dans des dépôts ennemis pour y recueillir des renseignements militaires importants et aida dans l'organisation qui assurait l'évasion des

Alliés. Il a transporté et caché des appareils portatifs de transmission de T.S.F., pour son réseau, dont sept membres ont payé de leurs vies.

« Surpris et blessé, le 10 avril 1943, par une patrouille allemande, il réussit à s'échapper avec ses documents confidentiels. A assisté, le 15 avril 1943, à l'évasion de son chef de réseau, l'a hébergé et escorté dans son chemin d'évasion jusqu'à la frontière suisse, que ce dernier put franchir le 23 mai 1943 ».

De telles citations dispensent de tout commentaire. Il nous touche profondément de constater que le Gouvernement britannique n'oublie pas le dévouement et les services rendus par les Résistants, alors que tant de Français aimeraient oublier le courage et l'héroïsme de leurs compatriotes !

COTES-DU-NORD

PERROS-GUIREC

Notre Camarade, Serge Vaculik, l'auteur de « Béret Rouge » vient de recevoir le Grand Prix Littéraire de l'Aéronautique, de cent mille francs.

Nous félicitons sincèrement le nouveau lauréat dont l'œuvre attachante et pleine de talent sera, nous en sommes persuadés, suivie de beaucoup d'autres.

« Béret Rouge » est plutôt le récit d'aventures vécues qu'une histoire de guerre.

Le livre de Vaculik explique l'avènement entre les derniers jours de juin 1940 et les combats de la libération, de ce genre nouveau de combattant : le parachutiste.

L'auteur a essayé de concrétiser en recherchant dans les souvenirs des parachutistes de la France Libre, le témoignage d'une époque et le symbole qui s'en dégage, tout en ponctuant d'une façon bien à lui le sens profond de l'aventure proprement dite.

SECTIONS D'OUTRE-MER

HAUTE-VOLTA

OUAGADOUGOU

Au cours de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 1^{er} octobre, le Comité a été renouvelé comme suit :

Président : M. Fracque, Administrateur.

Vice-Présidente : Mme Marchal.

Secrétaire-Trésorier : M. Tricot, Inspecteur Officier de Police.

Membres : Sans changement.

Nous connaissons tous le dévouement dont a fait preuve Mme Marchal alors qu'elle a assumé la direction de la Section pendant de nombreuses années. C'est sur ses instances que nos Camarades ne l'ont pas réélue et nous la remercions d'avoir bien voulu accepter le poste de Vice-Présidente en témoignage de la sympathie et la reconnaissance que chacun a pour elle.

Notre Section organise une tombola pour nos œuvres sociales et se promet de nous envoyer une somme importante pour le Monument du Colonel Laurent Champrosay, fruit d'une souscription lancée à cet effet.

Nous remercions le Président, M. Fracque, et les membres du Comité de cette excellente initiative.

SECTIONS DE L'ETRANGER

BELGIQUE

BRUXELLES

Le 22 juin dernier, la Section des Français Libres de Belgique commémorait l'Appel du Général de Gaulle.

Une messe à la mémoire des Morts de la France Libre a été dite à Notre-Dame-de-Laeken à Bruxelles. Cette cérémonie, à laquelle M. l'Ambassadeur de France avait bien voulu se faire représenter, a été honorée de la présence de M. Mondon, Consul Général de France à Bruxelles et de nombreuses personnalités tant belges que françaises ainsi que de nombreuses délégations d'Anciens Combattants belges et français avec leurs drapeaux.

A l'issue de la Messe, le Président de la Section, M. Capron, entouré des personnalités présentes et des membres de la Section, déposait une gerbe tricolore au pied de la Flamme du Poilu Inconnu Français de Laeken. Puis une délégation se rendait au Soldat Inconnu Belge pour y déposer également des fleurs au nom de la France Libre.

A midi, un apéritif, offert dans les salons du Cercle Français de Bruxelles, réunissant de nombreux invités et tous les F.F.L. ayant participé à ces diverses cérémonies, clôturait dans une ambiance très Free French cette belle manifestation du Souvenir.

Séances cinématographiques

Vu le succès remporté la saison dernière, la Section des Français Libres et celle de la 2^e D.B. en Belgique reprenaient, dimanche 19 octobre, sa série de représentations cinématographiques gratuites.

A 9 heures 30 déjà, les spectateurs affluaient à l'entrée du cinéma « Le Roy » de la Porte de Namur à Bruxelles, pour voir le film « La Vie en Rose ». Dans le but de stimuler la vente des programmes, le comité avait décidé de les numérotter et de tirer au sort dix numéros qui gagnèrent de forts beaux cadeaux, dus à la générosité d'amis et de membres. L'idée se révéla heureuse, car tous les programmes furent vendus. A l'entr'acte, une collecte au profit des Œuvres des deux Associations fut organisée.

Environ neuf cent cinquante personnes, pour une salle de mille places, assistèrent à la séance. Mais le Comité veut encore faire mieux et lance un appel à tous ses membres pour qu'ils viennent très nombreux, le dimanche 16 novembre, à 9 h. 30, assister à la projection de « Ruy Blas ». Des séances auront lieu chaque mois, le troisième dimanche, jusqu'en avril inclus au cinéma « Le Roy ».

CUBA

HOLGUIN

Notre fidèle ami, M. Paul Lafitte, Agent Consulaire, continue à nous envoyer avec la même régularité, des chèques de trente dollars destinés à nos œuvres sociales.

Nous le remercions de cette générosité dont le rythme reste aussi constant que les misères qu'il nous aide à soulager.

Nous avons appris avec plaisir que S. E. Monsieur Grousset avait été nommé Ambassadeur de France à La Havane.

ETATS-UNIS

NEW-YORK

Ce deuxième dîner de l'Association a été marqué par le fait que deux médailles des Services Volontaires de la France Libre ont été conférées. Le dîner fut très réussi. A son issue, M. Georges Tilgé, Président de l'Association, a remercié les personnes présentes d'être venues assister à cette soirée malgré leurs nombreuses occupations motivées par le commencement de la session des Nations Unies et la réunion du Comité Central.

M. Tilgé a tenu, avant de remettre ces décorations, à souligner leur valeur et ce qu'elles représentent. Beaucoup de gens, a-t-il dit, qui affectent d'en faire fi, sont ceux qui, pendant la guerre, ont pensé à leur intérêt particulier et à leur confort personnel. Par contre, cette médaille de la France Libre rend hommage à ceux qui, non contents de servir quand ils le devaient, appelés par le Pays, ont estimé qu'ils devaient faire plus, beaucoup plus, en offrant à leur Patrie, volontairement, leurs services malgré les dangers et les risques que cela comportait.

Epingant sur sa poitrine du Consul de France, M. Méjidi Kébaili, cette décoration, M. Tilgé a rappelé les services qu'il a rendus quand, replié en Afrique du Nord après avoir servi en France, il a, dès juillet 1941, rejoint un réseau du B.C.R.A. et donné à la France Libre le concours le plus désintéressé, jusqu'au jour où la Libération de l'Afrique du Nord lui a permis de collaborer militairement et ouvertement à la défaite de l'ennemi.

De même, M. Tilgé a souligné les services rendus pendant la première guerre par Madame Léone de Granville. Blessée alors qu'elle servait la France comme infirmière, elle n'a jamais été décorée pour ses services. Pendant la deuxième guerre mondiale, elle a offert, à plusieurs reprises de servir Outre-Mer. Ses chefs à New-York, connaissant le dévouement

dont elle était capable, ont insisté pour qu'elle restât ici. Semblables services justifient pleinement cette médaille des Services volontaires de la France Libre.

Le fait que les deux récipiendaires de ce soir ont mérité la même décoration démontre que, dans une guerre totale, comme le sont les conflits de nos jours, il n'y a plus de différence entre ceux qui servent en uniforme et ceux qui, à titre civil, apportent à leur pays toute l'aide possible.

M. Tilgé a déclaré qu'il était aussi fier de remettre ces croix que pouvaient l'être et le sont les deux camarades décorés ce soir.

Parmi les présents se trouvaient ce soir M. René Challine, Adjoint-Chef des Travaux Publics au Ministère de la Reconstruction, en mission aux Etats-Unis et à la veille de repartir en France. Il a bien voulu faire un bref exposé de ce qui l'a frappé ici au cours de sa mission : méthodes de travail, ampleur des moyens de production, etc... Quant aux développements techniques, M. Challine a fait observer que, si les Français peuvent bénéficier de contacts avec les ingénieurs américains, ces derniers ont également beaucoup à apprendre au contact de leurs collègues français dans le domaine technique pur.

Une partie musicale a terminé cette soirée tandis que les nouveaux membres et les convives de passage faisaient plus ample connaissance avec nos membres. Cette soirée s'est, comme toujours, prolongée jusqu'aux environs de minuit.

Parmi les convives présents, outre M. le Ministre Goiran on remarquait M. le Consul de France et Madame M. Kébaili, M. A. Alcan et Madame, M. Jodry, Vice-Président, M. Mirkine Guetzevitch, doyen de l'Ecole Libre et Madame, M. C. Lucas et Madame...

Après la réunion du Comité Central, plusieurs de nos Camarades nous ont rejoints, notamment Jean Hesse et Max Duraffourg ainsi que Jean Rueff, Vice-Président de la Fédération des Combattants Français.

Le prochain dîner aura lieu en novembre. Il revêtira une importance particulière du fait de la participation d'importantes personnalités.

Carnet de l'Association



Naissances

La Section de Pointe-Noire est heureuse de nous annoncer que notre Camarade Robert MARTET (Président de la Section) est papa pour la troisième fois, d'une petite Marie-France.

M. et Mme Henri DUFAU-MITOU (F.A.F.L.) sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Joëlle, 3, rue Lamolinerie, Caudéran.

Chantal a le plaisir de vous annoncer l'heureuse naissance d'un petit frère, Jean-Pierre, chez notre Camarade Jean PEYPERS (ex-F.N.F.L.).

M. et Mme Henri SOULIER ont la très grande joie de vous faire part de la naissance de leur troisième enfant, François, le 26 octobre 1952.

M. et Mme Maurice CERCELET sont heureux de vous faire part de la naissance de leur second fils, Christian, le 18 octobre 1952.

Marie-Françoise, Odile, Michel, Jacques, Anne-Marie, Agnès, Jean, Alain et Maryvonne LEGROUX, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite sœur Marie-Hélène, le 4 novembre 1952. De la part de Pierre LEGROUX (II^e Groupe du 1^{er} R.A., 1^{er} D.F.L.). Toutes nos félicitations.

Le Capitaine TREYVAUD et Madame sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Michel. Paris, le 3 novembre 1952.

Patrice, Régine et Didier CANTIN sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petit frère Thierry. Paris, le 21 septembre 1952.

M. et Mme Pierre CROSNIER sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils François-Sylvain. Missillac, le 5 octobre 1952.

Mme et M. André POUGET ont la joie de vous faire part de la naissance de leur quatrième enfant, Georges, le 22 octobre 1952.

Monique, Geneviève, Daniel, Nelly et Patrick BELILE ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Jean-Michel. Chaville, le 29 octobre 1952.

Le Capitaine et Madame Lucien MEJEAN et leur fille Odile ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petite Elisabeth, le 17 octobre 1952.

Michel et Evelyne LE NEVE ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Gérard. Vannes, le 11 octobre 1952.

M. et Mme Pierre GODIER sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Rose-Marie. Paris, le 23 octobre 1952.

Elisabeth et Gérard PONTIC ont la joie de vous annoncer la naissance de leurs petits frère et sœur Jean-Loup et Annie. Sète, le 19 octobre 1952.

Le Capitaine et Madame Guy le CONIAC de la LONGGRAYS sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Hervé. Bamako, le 19 octobre 1952.

M. CASTERAN René (Ministre Plénipotentiaire, Vice-Président du Conseil Général de la Gironde) fait part de la naissance de Frank-Christian-René, fils de Madame VELARD, née Claude CASTERAN.

Mariages

Madame OLLIVIER MANES a le plaisir de vous faire part du mariage de son fils Gilbert avec Mlle Jessy COMMINS.

Nous avons l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Monique MEYRIER avec M. Francis BARBEY. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 18 octobre 1952, en l'église Saint-François-de-Sales, à Ismaïlia.

M. Jean-Ambroise MAUGAN et Madame ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Lucienne avec M. Jacques LUINAUD.

M. Roland GABRIEL a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Josette VIGOUREUX.

M. Paul NEUVILLE et Madame ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Jean avec Mlle Arlette VUILLIER.

M. et Mme Louis RAYNAUD ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Pierre avec Mme Joséphine-Sonia ORJEKOWSKI.

Morts au Champ d'Honneur

Le Chef de Bataillon L. HUGO et Madame ont la douleur de vous faire part du décès de leur fille, Mlle Geneviève HUGO (Assistante sociale de l'Armée), morte pour la France, le 8 octobre 1952, à Ap-Trai (Cochinchine). Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre à Saïgon.

L'Adjudant RICHER Alfred (ancien du B.I.M.), décédé le 6-7-52, à Caitrau (Soctrang - Cochinchine) suite des blessures reçues au combat.

Nous avons le regret de faire part du décès du M.D.L. Chef DAUVET Joseph (ex-F.N.F.L.) (affecté à la 1^{re} L.G.R. en Indochine), mort pour la France, le 16 septembre 1952.

Remerciements

Thamar et Othar AMILAKVARI, très touchés de toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées pour le dixième anniversaire de la mort du Lieutenant-Colonel AMILAKVARI, leur père, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont assisté au service religieux.

Décès

La Section de Fécamp a le regret de vous annoncer la mort de notre Camarade (ancien Adjudant de la 2^e D.B.) RASSE Jean, survenue à Fécamp le mercredi 29 octobre, dans sa 52^e année.

Mme Jean BOURRET a la douleur de vous faire part du décès de son mari, l'Adjudant BOURRET Jean, survenu accidentellement à Béni Ounif (Sud-Oranais), le 16 octobre 1952.

Nous avons le regret de faire part du décès du Capitaine Henri LEPAGE (Chevalier Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45, Officier Résistance), mort en service aérien commandé, le 31 octobre 1952, à Claresholm (Canada). A appartenu aux G.C. 1 Alsace (Libye) - G.C. 2 Ile-de-France (Angleterre) G.C.N. Lorraine (Maroc). Les obsèques auront lieu à Dinan (Côtes-du-Nord), le 22 novembre 1952, à dix heures.

Nous avons le regret de faire part du décès de M. Victor BADE.

La Section de New-York a le regret de vous faire part du décès de M. John WEARE (Membre de l'American Legion), survenu le 28 octobre dernier.

Mme Vve Alexandre ROCCA et ses enfants ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté époux et père Alexandre ROCCA.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de M. Léon REISS.



EXEMPTION DE REQUISITION DES VEHICULES AUTOMOBILES APPARTENANT A DE GRANDS MUTILÉS

La circulaire n° 211 PC/I/MOB du 30 mai 1952 du Ministre de l'Intérieur étend le bénéfice de l'article 10 de la loi du 11 juillet 1938 aux voitures des grands invalides de guerre.

Donc pas de réquisition militaire possible.

AVIS DE CONCOURS

Recrutement de dix Secrétaires d'Administration stagiaires, au moins, à l'Administration Centrale des Finances à Rabat.

La liste d'inscription sera close le 19 février 1953.

Pour renseignements s'adresser aux Offices du Maroc à :

PARIS, 21, rue des Pyramides.

BORDEAUX, Chambre de Commerce, place Gabriel.

MARSEILLE, 2, rue Beauvau.

LYON, Chambre de Commerce, rue de la République.

NANCY, M. Brun, délégué du Maroc, 40, rue Gambetta.

STRASBOURG, Chambre de Commerce, place Gutenberg.

PERPIGNAN, 32, avenue du Maréchal-Foch.

NICE, 116, rue de l'Hôpital Militaire.

RABAT, Direction des Finances, Service du Personnel.

L'Organe Central F.F.L. nous communique :

« Tous les réseaux F.F.C. non encore reconnus F.F.L. et formés antérieurement au 1-8-1943 pourront prétendre à la qualité F.F.L., à charge pour eux de présenter une demande à l'Organe F.F.L. comprenant un rapport du Chef ou du Liquidateur du Réseau sur l'activité de celui-ci et la preuve de leur homologation F.F.C. »

NOTA. — Nous attirons tout particulièrement l'attention des Présidents et Secrétaires des sections qu'aux demandes d'admission émanant d'anciens agents des réseaux homologués F.F.L. devra être jointe l'attestation d'appartenance numérotée et délivrée par la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre, 6^e Bureau, sans laquelle la Commission d'Admission ne peut statuer.

Les demandes d'admission émanant d'anciens militaires ou civils des F.F.L., joindre, dans la mesure du possible, une copie légalisée du document prouvant la qualité F.F.L. du futur membre (acte d'engagement, état signalétique et des services, livret militaire, etc...) S'il est en possession de la carte d'identité F.F.L. délivrée par l'O.C. F.F.L., le numéro de carte suffit.

L'Organe Central F.F.L. nous communique :

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir porter à la connaissance de nos Camarades de l'Association la lettre suivante :

Un grand nombre d'entre eux s'adressent à l'Association pour l'obtention d'attestations, de diplômes ou de renseignements quelconques qui ne peuvent être fournis que par l'Organe Central des F.F.L. Il s'ensuit invariablement du retard, même dans le cas où l'intéressé est parfaitement fiché chez nous. Dans le cas où l'intéressé est imparfaitement fiché chez nous, le retard s'accroît du fait que nos camarades ne répondent pas directement à la demande de précisions que nous leur adressons, mais à l'Association. Trop de nos amis pensent également que les Archives et les Fichiers de l'A.F.L. et de l'O.C. F.F.L. sont communs et estiment qu'une fois membres de l'A.F.L., l'Organe Central des F.F.L. détient tous les documents les concernant.

Cette lettre a pour but d'inviter tous nos camarades à s'adresser directement à l'Organe Central des F.F.L., chaque fois qu'il s'agit d'obtention de la carte d'identité F.F.L., du diplôme de la Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre, du Diplôme du Général de Gaulle, des attestations d'appartenance F.F.L. pour la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, des attestations de Services pour le bénéfice de la loi du 26-9-51, et en général chaque fois qu'il s'agit d'un renseignement d'ordre militaire à demander.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués. »

CHANGEMENT D'ADRESSE

A compter du 1^{er} janvier 1953, le courrier destiné à l'Organe Central des F.F.L. devra être adressé de la manière suivante :

Secrétariat d'Etat à la Guerre,
Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre,
6^e Bureau - Section F.F.L.
10, rue Saint-Dominique - PARIS (7^e).

PENSIONS D'ASCENDANTS (Taux annuels)

Nouveaux taux applicables pour compter du 1^{er} juillet 1952, publiés au J.O. n° 235 en date du 1^{er} octobre 1952 (page 9.434)

	A compter du 1 ^{er} juillet 1952
NON REMARIÉS : Père ou mère, veufs, divorcés, séparés, de corps ou non mariés	37.432
REMARIÉS : Père ou mère, veufs remariés ou qui a contracté mariage depuis le décès de l'enfant.	18.716
CONJOINTEMENT : Père et mère	37.432
MAJORATION : Pour chaque enfant décédé en sus du premier	4.844

PENSIONS DE VEUVES

Taux annuels applicables à compter du 1^{er} juillet 1952

A. — Veuves sans enfant à charge - non remariées

GRADES	Article 50 du Code des Pensions (§ 1 ^{er})			
	Veuves de militaires ou marins morts au cours d'événements de guerre ou par accidents de guerre, ou par accidents ou maladies par le fait ou à l'occasion du service (Taux normal). Veuves d'invalides de guerre morts en jouissance d'une pension d'invalidité égale ou supérieure à 60 % et bénéficiaires de l'article 10 (Taux de réversion). NOTA. — Les veuves de ces deux catégories âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable ont leur pension majorée de 27.768 fr. (Taux spécial).			
ECHELONS	1	2	3	4
Colonel — Capitaine de Vaisseau	146.308	155.760	—	—
Lieutenant-Colonel — Capitaine de Frégate	133.708	136.576	—	—
Chef de Bataillon — Capitaine de Corvette	124.260	130.272	—	—
Capitaine — Lieutenant de Vaisseau	107.944	110.808	113.664	117.388
Lieutenant — Enseigne de 1 ^{re} classe	98.492	101.644	102.492	105.368
Sous-Lieutenant — Enseigne de 2 ^e classe	91.620	97.916	98.208	—
Aspirant	91.048			
Adjudant-chef — Maître Principal	88.468			
Adjudant — Premier Maître	86.180			
Sergent-major — Maître	85.036			
Sergent-chef — Second-Maître de 1 ^{re} classe	84.696			
Sergent — Second-Maître de 2 ^e classe	84.348			
Caporal-chef — Quartier-Maître de 1 ^{re} classe	84.172			
Caporal — Quartier-Maître de 2 ^e classe	83.836			
Soldat — Matelot	83.304			

GRADES**Article 50 du Code des Pension (§ 2^e)**

Veuves d'invalides de guerre morts en jouissance d'une pension d'invalidité égale ou supérieure à 60 % et non bénéficiaires de l'article 10 (taux de réversion)

NOTA. — Les veuves de cette catégorie âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable, ont leur pension majorée de : 55.536 fr.

ECHELON	1	2	3	3
Colonel — Capitaine de Vaisseau	97.916	104.220	—	—
Lieutenant-Colonel — Capitaine de Frégate	89.616	91.620	—	—
Chef de Bataillon — Capitaine de Corvette	83.028	86.756	—	—
Capitaine — Lieutenant de Vaisseau	72.152	74.440	76.444	78.448
Lieutenant — Enseigne de 1 ^{re} classe	66.420	67.288	69.000	70.140
Sous-Lieutenant — Enseigne de 2 ^e classe	60.700	65.276	65.844	—
Aspirant	60.416			
Adjudant-chef — Maître Principal	60.120			
Adjudant — Premier Maître	58.408			
Sergent-major — Maître	57.264			
Sergent-chef — Second-Maître de 1 ^{re} classe	56.404			
Sergent — Second-Maître de 2 ^e classe	56.232			
Caporal-chef — Quartier-Maître de 1 ^{re} classe	56.060			
Caporal — Quartier-Maître de 2 ^e classe	55.888			
Soldat — Matelot	55.536			

B. — Veuves avec enfants à charge non remariées

Le montant des pensions allouées aux veuves de guerre non remariées, ayant des enfants susceptibles de prétendre à pension d'orphelin et à charge au sens de la législation sur les prestations familiales, est augmenté des sommes suivantes d'après le nombre d'enfants à charge.

Ces allocations se cumulent avec les allocations du Code de la Famille.

Pour un enfant	15.732
Pour deux enfants	31.464
Pour trois enfants	61.108
Par enfant au-dessus du troisième	15.732

Nota très important

Veuves âgées de plus de 60 ans ou infirmes ou atteintes d'une maladie incurable entraînant une incapacité permanente de travail.

Ne doivent pas être imposables à l'impôt général sur le revenu ou n'être assujetties audit impôt que pour un revenu net ne dépassant pas 30.000 fr. après application de l'abattement à la base et des déductions pour charges de famille. Article 51 du Code des Pensions.

OBSERVATIONS**1. — Veuves de militaires de carrière**

La veuve d'un militaire de carrière, bénéficiant de la réversion de la pension de retraite d'ancienneté du mari, reçoit en outre la pension de veuve de guerre aux taux de soldat.

Cette pension de veuve n'est jamais augmentée du supplément familial.

2. — Veuves remariées - Concubinage

Les veuves qui contractent un nouveau mariage ou vivent en état de concubinage notoire, perdent leur droit à pension.

Les droits qui leur appartenaient passent aux enfants mineurs du défunt.

Ces dispositions sont applicables depuis le 2 octobre 1941 (article 4 de la loi du 9 septembre 1941).

Les veuves remariées avant le 2 octobre 1941 reçoivent une pension très faible (848 ou 530 fr. par an) dont le taux n'a jamais été relevé.

3. — Allocation spéciale, loi 48.1992, du 31 décembre 1948

Les enfants, atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'incapacité de gagner leur vie, ouvrent droit, lorsque leur mère ne peut plus prétendre aux prestations familiales et, sauf dans le cas où ils sont hospitalisés aux frais de l'Etat, à une allocation spéciale d'un montant annuel de 25.028 fr., à compter du 25 décembre 1951.

Cette allocation n'est cumulable avec aucun autre supplément attribué au titre du même enfant.

4. — Supplément familial aux orphelins complets

A dater du 1^{er} janvier 1950, la pension des orphelins de père et mère est augmentée du supplément familial prévu pour les pensions de veuves, à partir du deuxième orphelin.

Les orphelins infirmes, dans l'incapacité de gagner leur vie, verront leur pension augmentée du supplément exceptionnel prévu pour les veuves âgées de plus de 60 ans.

Nous recherchons les Camarades dont les noms suivent pour affaires les concernant. Nous remercions à l'avance les Camarades qui pourraient nous donner leurs adresses ou d'autres renseignements.

AGERON Bernard	GALEAIS Maurice	LACOSTE Jean	PAJANACCI Antoine
AGIUS François	GALEAZZI Hélène	LACOUR Georges	QUEMERE Jean
AGOSTINI Simon	GALES André	LACOUTURE Jean	QUENNEPOIX Roger
ALEXANDRE Marcel	GALIEN Lourde	LACROIX Charles	QUENNEPOIX Roger
ALFRED Frederick	GALINIE René	de LACROIX Doctové	QUENTRIC Yves
ALGARDY André	GALLARD Henri	LACROIX Louis	QUERECIOLI Ambroise
ALAIN Georges	GALLART Roque	LADOUS Pierre	QUERE Pierre
ALLEAUME Philippe	GALLET Louis	LAFARGE Gustave	RABOUHANS Raymond
ALLEGRE Christian	GALLI François	LAFFOLAY Pierre	RABOUTOT Claude
ALPHAND Roger	GALLI Silvio	LAFFON Jean	RACAPE René
BAILLON Marcel	GALLIE Kouamé	MAGY Félix	RACAULT Adolphe
BEZZINA Albert	GALLIEN Maurice	MAHE Emile	RACHED Adrien
BARET Pierre	GALLO Yvon	MAHE Edmond	RACHED Alberto
BOUCHER Marc	GALLAIS André	MAHE Louis	RACHEDE Alberte
FOLGOAS Yvan	GALLOIX Félix	MAHE Martin	RAKOTO
FOLL Pierre	GALLONNIER Auguste	MAHE Warawi	SAID Clément
FOLTIER Guy	GALLOU Jean	MAHERSI ben Salem	SAGNA Auguste
FONTAINE André	HAMEURY Paul	MAHEUX Henri	SAGNIER Jean
FONTAINE Pierre	HAMILL Rabatt	MATHIEU de PREMARD	SAGOURIN Georges
FONTAINE Roger	HAMILTON Diane	Maurice	SAID Léopold
FONTANA Edouard	HAMON Albert	MAHMOUD Abdallah	SAID Mohamed
FONTANA Robert	HAMON Joseph	NATIVEL Joseph	SAILLARD Pierre
FONTANAY René	HAMON Pierre	NATIVEL Mario	SAIMAN Raoul
FONTEYNE Georges	HAMONIAUX Francis	NAUDO René	SAINTON Roger
FORET Georges	JAMBON Jean	NAUTE Maurice	SAISSE Louis
FORMAN Jean-Pierre	JAMES Pierre	NAVEZ Robert	SAJOT Pierre
FORMASO Alfred	JAMIN Pierre	N'DIAYE Silly	Ste-AGATHE Léopold
FORSTER Fernand	JAN Henri	N'DOUDI Pascal	St-ANTONIN Pierre
FORSTIN Gustave	JANNET Maurice	OGO Ka	St-AVRET Crépin
FORT Jeanne	JANNOT Fernand	OHAYON Joseph	St-MARIE Renée
FORT Lucien	JANVIER Antoine	OHLEN Hermann	St-GERMAIN Marie
GAIN René	JANVIER Auguste	OLANO Auguste	St-MAIXENT Marceau
GAINA Gaston	JANVIER Georges	OLIVE Robert	St-MARTIN Eugène
GAITCHA Charles	KERHERVE Jean	OLIVIER Alphonse	St-SIMON Jean
GALAHO Michel	KERIEL Bernard	OLIVIER Jacques	SALA Louis
GALAN Irénée	KERISIT Jean	OLIVIER Marcel	SALAH Omar
GALANO Michel	KERTEROUX Roger	PAILLAS Aimé	SALAUN Eugène
GALANTER René	KERMARREC Jean	PAILLES Louis	SALAUN François
GALAN dit MIQUEU	KERMERGANT Etienne	PAILLEUX Victor	SALAUN Jean
GALEA Louis	KERMOAL François	PAILLOUX René	SERKEO Bengono
GALEA Paul	KERORVANT Jean	PAIN Loup	VINSOT Jean
	LACOMBE Olivier	PAISLEY Victor	ZEITOUN Joseph
			ZOMBELO

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous demandons aux Camarades qui seraient en relation avec les personnes énumérées dans la liste ci-dessous, de vouloir bien les aviser de nous faire connaître leur nouvelle adresse.

Liste des Membres dont les Revues sont revenues à l'Association, durant les mois de juillet, août, septembre et octobre, avec la mention « Inconnu » ou « Parti sans laisser d'adresse » :

Suite JUILLET

GRUMIAUX Pierre, 24, rue de l'Aviateur-Guérin, Le Havre (Seine-Inférieure).
GUERINAS, c/o M. d'Angeville, A.F.L., B.P. 151, à Rabat (Maroc).
GUYOT Pierre, c/o, A.F.L., Tamatave (Madagascar).
HEMPEL (Mme la Vicomtesse), « Kastanjehof », Boechout-Les Anvers (Belgique).
HOSTE André, 6, rue Thouin, à Paris (5°).

IVARS Pierre, 52, rue Cardinal Verdier, à Alger
JACQUET Eugène, 21, rue Waghorn, à Port-Saïd (Egypte).
JANIK Christophe, S.P. 58.251, B.P.M. 507.
JENDY Paul, Hôtel Mogador, 20, rue Mogador, à Alger (Algérie).
JLELATI Souham, 52, rue d'Enghien, à Paris (10°).
JULLIEN Robert, 52, rue Vaneau, à Paris (7°).
KEITA Mady, Adjame (Côte d'Ivoire).
KERBALL, 6, rue Lecomte, à Paris (17°).
KIEFFER (Vve), 22, rue Feutrier, à Paris (18°).
LAFFORGUE Jacques, boulevard Ouest, à Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne).
LOCUSSOL Louis, 3, avenue du Duc-de-Dantz, à Combault (Seine-et-Marne).
LORSON Georges, 5, Square Gabriel-Féret, à Paris (17°).

MAGNIER G., c/o A.F.L., à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
MARCUSE Jacques, c/o Commandant Langlois, C^o du Canal de Suez, à Ismaïlia (Egypte).
MARTINEZ Gilbert, c/o A.F.L., Free French Club, 13, rue d'Isly, Entrée rue Violette, à Alger (Algérie).
de MONTAIGNE, Office des Changes, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
MORIN Roland, c/o M. Lemoine, A.F.L., B.P. 49, à Bangui (Oubangui-Chari).
N'DIOGOU Dreyé, Village Dufougne, Cercle de Thiès, à Dakar (Sénégal).
OTTAVIANI Antoine, c/o, A.F.L., Free French Club, 13, rue d'Isly (entrée rue Violette) à Alger (Algérie).
PEILLON Paul, 31, rue El-Asbagh-Zeitoun, Le Caire (Egypte).
PELLIER, c/o M. d'Angeville, A.F.L., B.P. 151, à Rabat (Maroc).
POILANE Eugénie, Maison de Repos « Le Paradis », avenue des Eucalyptus, à Grasse (Alpes-Mar.).
RAVEL Louis, Immeuble Samaan, à Chiah (Liban).
RAYMOND Georges, S.P. 62.623, B.P.M. 406, T.O.E.
RICCI Georges, rue St-Louis, quartier Gramont, à St-Germain (Seine-et-Oise).
SEGRETAIR Henri, 16, rue Vivienne, à Paris (2°).
SEGUIN Pierre, 1, rue d'Alençon, à Paris (15°).
STALMANN Joseph, Société Générale F.T.E.O., S.P. 50.645, T.O.E.
TOMS Raymond, 142, rue Ordener, à Paris (18°).
TRAN VAN NGA, 6, place de Lorette, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
VAN DER EYKEN WILLY, c/o M. Marie, A.F.L., 15, Place Marceau, à Marseille (B.-du-R.).
VAN DOOREN Jean, c/o, A.F.L., Free French Club, 13, rue d'Isly (entrée rue Violette) à Alger.
VIDAL Louis (Sergent-Chef), Fort de la Casbah, Bâtiment K, à Alger.
WENGLING, A.S.E.G.T., à Dalat (Cochinchine).

MOIS D'AOUT

BERNOIN Serge-Amédée (Lieutenant), S.P. 70.778, T.O.E.
BETTONI Eugénie, 4, rue Duret, à Brest (Finistère).
BIZ Joseph (Adjudant), S.P. 82.388, T.O.E.
BOTT Frédéric, Camp Destreumeau, à Fréjus (Var).
BOULANGER Jean, 4, avenue Maréchal-Foch, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
BROSSARD J., Caserne Petites-Ecuries, à Versailles (Seine-et-Oise).
CADER Chek, 1/11^e R.A.C., 2^e Batterie, Quartier Fayolles, à Castres (Tarn).
DELZANT Henri (Sous-Lieutenant), S.P. 62.725, B.P.M. 421, T.O.E.
DEPECKER Maurice (Adjudant-Chef), Parc 483, S.P. 52.272, T.O.E.
DRANE Pierre, 3, boulevard Bernado, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
DROCHE Ch. (Second-Maitre), P.N.F.
GENAY Yvan (Lieutenant), 41, Grande-Rue, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
GIRARD Roger, Hôtel de la Croix-de-l'Espérance, rue A.-Briand, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
GRANGER Henri, Gouvernement Général, Palais d'Eté, à Alger (Algérie).
HETET Jean, Hôtel, rue Dussoubs, à Paris (2°).

HOAREAU Muji, à Majunga (Madagascar).
KLEINMAN Gustave, 8, rue de Verneuil, Paris (7°).
LE GOT Noël, 13, rue Puebla, à Lambézellec (Finist.).
LE MEUR Amédée, 14, Place de Verdun, à Brest (Finistère).
LONGEPierre R., 14, Villa d'Alsace, à Paris (19°).
MARLIER Jean-Pierre, 6, rue Emile-Claus, à Bruxelles (Belgique).
FUVEREL Charles, Beyoghe Agha n° 50/8, Hamau, Istanbul (Turquie).
RAGEOT G., S.P. 76.995, T.O.E.
SAID Mhoumadi Saïd, 3, place de la Joliette, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
SALOM J., 95, boulevard Saint-Saens, à Alger (Algérie).
SEYS André, 46, Rua Silva-Guimaraes, Apt. 302, à Rio-de-Janeiro (Brésil).
TURPIN Jean, Mines de la Sakoa, à Tuléar (Madagascar).
WAGNER Alphonse, 53/1, rue Ismaïl Pacha, à Port-Fouad (Egypte).
de FONTBRUNE Xavier, 10, avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise).

MOIS DE SEPTEMBRE 1952

M. COUESNON André, Cinéma, Tiznit (Maroc).
Médecin Commandant BRUNET, Hôpital Principal, Dakar (Sénégal).
M. LAGIER R., 7, Square du Roule, Paris (8°).
M. CIERTAN Jules, Pointe-Noire, Courat (Guadeloupe).
M. BOULAY A., 102, West 76th Street, New-York (Etats-Unis).
M. HENAFF Edouard, 18, rue de Ballay, Casablanca (Maroc).
M. NICOLAS Louis, Hôpital de Cantho par Saigon (Indochine).
Mme FABRE Henriette, 101, rue Pellerin, Saigon (Indochine).
M. PENAVAYRE, Chef Service Sports, Route de Melville, Tamatave (Madagascar).

MOIS D'OCTOBRE

M. PREVOST Joseph, r. Robin, Ferryville (Tunisie).
Adjudant Chef TESI Dario, 3^e Bataillon, 13^e R.T.S. Milana (Algérie).
M. VIGUIER Roger, S.P. 74.682.
M. MAHEUT Raymond, S.P. 72.293, T.O.E.
M. MORET André, 213, rue du Catinat, Saigon (Indochine).
M. SCHWARTZ C., C/O M. BROSSETTE, A.F.L., B.P. 47, Tamatave (Madagascar).
M. DARRE Robert, Direction des P.T.T., Brazzaville (Moyen-Congo).
M. DUBURCH Jean-Marie, Pointe-Noire (Moyen-Congo).
M. GAUDARD Alex, Syndicat d'Initiative, Bou Saada, Alger (Algérie).
M. SCHNEIDER Bruno, rue de Brazza, Oran (Algérie).
M. SAVI Alphonse Ch. S/S Vercors, Service Machine, C/O Messageries Maritimes, 12, boulevard de la Madeleine, Paris (9°).
M. GALTAY Robert, 7, rue Alfred Bruneau, Paris (16°).
M. GRAPANZANO A., 56, rue Curial, Paris (10°).

MOTEURS DIESEL BAUDOUIN

de 35 à 400 CV

Le temps passe
la montre reste

Roger Col

Ex-F. F. L.

Joaillier - Horloger

15, rue Tronchet - PARIS (8^e)

ANJ 36-10

Agent officiel
de OMEGA
LONGINES
JUVENIA

LIP
JAEGER
MOVADO
UNIVERSAL

ACHATS DE BIJOUX

Conditions spéciales aux camarades

Toutes Assurances en France et Monde entier

Fernand MADAR (ex F. F. L.)

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Assurances de Paris.

15, Rue du Louvre - Paris-1^{er}

Conditions
aux Camarades

Bureaux : CEN 48-47 et 15-09
Domicile : BAB 18-95

G. ALIF & C^{ie} Concessionnaires FORD

Ateliers de Réparations - Station Service - Pièces Détachées

25, Rue des Boulets, PARIS - Roquette 43-82

MACHINES A ÉCRIRE

RÉPARATION
ENTRETIEN

Madame VIGNEUX

•
ACHAT
VENTE

Représentée par **M. WOROK**

•
LOCATION
FOURNITURES

61, RUE SAINT-ANTOINE

PARIS-IV^e

Tél. ARC. 78-87

LE VÉRITABLE

FRIGIDAIRE

GENERAL MOTORS (FRANCE)

*

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

MONTPARNASSE-FROID

87, Bd du Montparnasse, PARIS-6^e - Bab. 18-27

SCHWARZ (ex I^{re} R. A.) est à votre disposition

NOTRE CAMARADE PIERRE LAUREYS

Ex-Capitaine Kennard du Groupe de Chasse Ile-de-France, se tient à la disposition des Membres de l'Amicale

POUR TOUS TRAVAUX DE
PHOTOGRAPHIE - CLICHERIE
PHOTO-INDUSTRIELLE
COMPOSITION D'ANNONCES
DESSINS - ETC...

PHOTOGRAPHIE LAUREYS

17 Rue d'Enghien PARIS 10^e

Téléphone : PRO 99-37